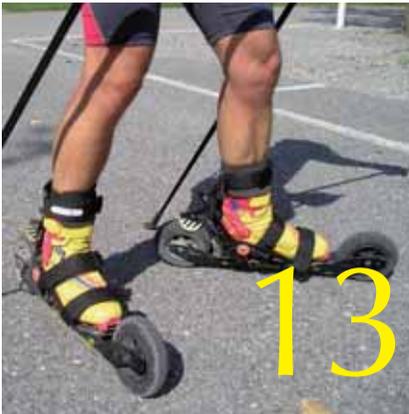


septembre 2012



13

16 septembre 2012
Journée sans voiture



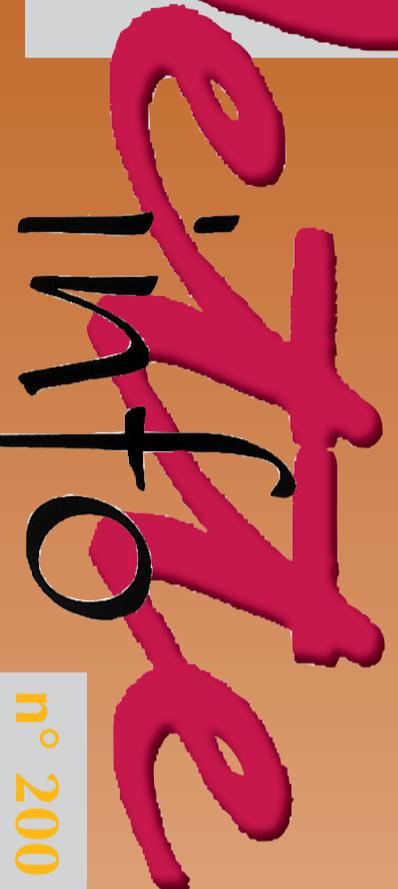
18-21

Dossier
L'enseignement à Jette



25

8 & 9 septembre 2012
Fête de la Ferme pour enfants



n° 200

Concours photos
Jette d'antan



P. 36

136^{ème} marché annuel de Jette

Le lundi 27 août aura lieu le 136^{ème} marché annuel de Jette. On nous promet cette année encore une belle édition avec des centaines de maraîchers et brocanteurs qui feront valoir leurs marchandises, des dizaines d'animaux de la ferme qui seront primés par les jurys de différents concours et une large offre d'animations pour petits et grands.

Découvrez tous les
détails

P. 28-31

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél. : 02 423 12 11
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9



27 août 2012
Marché annuel de Jette

Il s'est dit au conseil...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du conseil communal qui s'est tenu le 27 juin 2012.

Nouveau complexe sportif

Le conseil communal a donné le feu vert pour lancer un marché en vue de désigner un bureau d'étude la construction d'un nouveau complexe sportif dans l'avenue du Comté de Jette. Les projets devront s'inscrire dans une démarche de développement durable. L'utilisation d'énergies alternatives est donc de mise et le complexe lui-même devra répondre aux normes des bâtiments basse énergie. Le complexe sportif sera constitué d'une grande salle et de 4 salles plus petites, parmi lesquelles une salle de danse, une salle de psychomotricité et une salle de gymnastique comprenant des engins de gymnastique et un mur d'escalade. En outre, le complexe offrira naturellement les infrastructures nécessaires aux activités sportives et récréatives de groupe. Pour le financement du projet, plusieurs programmes de subsides sont entre autres prévus en plus de l'argent de l'assurance.

Convention pour la Maison de l'Emploi

Dans le cadre de la création de la Maison de l'Emploi, le conseil communal a approuvé la convention qui doit déterminer la collaboration entre les différentes parties concernées. Ces parties sont : le CPAS, Actiris, l'Agence locale pour l'Emploi de Jette et la commune. La convention énumère les tâches et les missions de chacun des partenaires de la Maison de l'Emploi. Suite à l'approbation du conseil communal, la convention a donc maintenant été approuvée par les quatre partenaires. La signature officielle aura lieu début septembre. La Maison de l'Emploi s'installera dans le bâtiment Theodor 108.

Sécurisation des abords du site Essegem

Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé l'année passée d'attribuer un subside aux 19 communes bruxelloises pour des projets spécifiques concernant la sécurisation des quartiers d'habitations sociales. Pour la commune de Jette, il s'élève à 59.660 euros. Le conseil communal a décidé de consacrer ce montant à la sécurisation de plusieurs logements communaux situés dans les environs du site Essegem. Plusieurs investissements pourront, de cette manière, améliorer la sécurité de ce quartier d'habitations sociales : installation de caméras, portes en métal, accès sécurisé des bâtiments (via un badge par exemple), ...

La prochaine séance du conseil communal se tiendra le 24 octobre 2012 à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.irisnet.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.



Simplifions !

5405 Jettois se sont présentés pour se faire aider à remplir leur déclaration d'impôts (voir article page 9) ! Ce chiffre me laisse perplexe. Est-il normal d'arriver à un tel niveau de complexité administrative que près d'un contribuable sur 7 ne puisse remplir lui-même sa déclaration d'impôts ? J'ai cru comprendre que notre pays se distinguait par un système de contributions le plus compliqué d'Europe. Ce n'est pas simplement un triste record. C'est une source de problèmes réels pour les citoyens et les citoyennes.

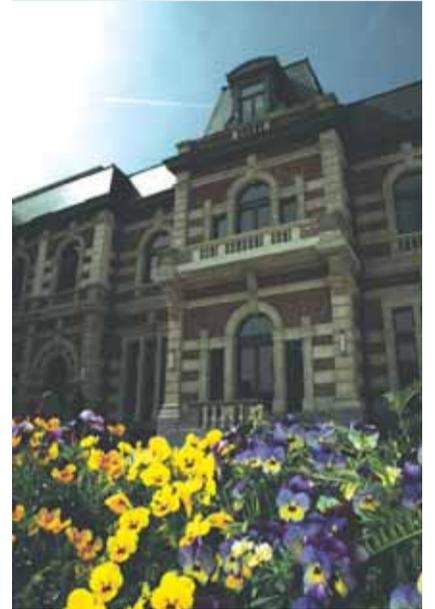
Je suis convaincu que le devoir des pouvoirs publics est de permettre aux habitants d'être autonomes dans leurs choix et leurs activités. C'est en tout cas en ce sens que travaille la Commune de Jette, que ce soit dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi (page 9) ou dans le soutien aux populations plus fragiles (pp. 6 & 7). Et c'est certainement un enjeu des prochaines années : simplifier la vie quotidienne que les nouvelles technologies, les nouveaux dispositifs ou le rythme de notre société rendent de plus en plus compliquée.

Heureusement, ce qui reste simple, c'est la fête ! Et à Jette, nous allons être vernis avec le 136^{ème} marché annuel. Les activités seront nombreuses et joyeuses : festival BD, floralies jettoises, Cuba del Central, kermesse, feux d'artifices, ... (pp. 28 - 31) Et tout ça accessible également aux personnes à mobilité réduite ! Bienvenue à tous.

Votre député-bourgmestre, Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



Horaires des services communaux à partir de septembre

LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaires des services communaux

Services Démographie, Etat civil et GEFICO : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h
Jeudi: de 13h à 19h

Autres services

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h
Jeudi: de 13h à 16h

THEODOR 108

Rue Léon Theodor, 108 - 1090 Jette
Espace public, Patrimoine communal, Mobilité, Développement durable :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h
Jeudi: de 13h à 16h

Sauf le service Gestion du Territoire (Urbanisme) : fermé le mardi

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1 - 1090 Jette
• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette
• Secrétariat : 02.422.46.11
• Service social : 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

A partir du 1^{er} septembre

Retour à l'horaire normal pour l'administration communale

Pendant les mois de juillet et août, l'administration communale fonctionne chaque année fois selon des horaires adaptés. A partir du 1^{er} septembre, l'administration retrouve ses horaires habituels, avec une ouverture tardive le jeudi soir.



Heures d'ouverture à partir du 1er septembre

La Maison communale – Chaussée de Wemmel 100

Service Population, Service Etat civil et GEFICO (Service Financier) : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 14h, jeudi de 13 à 19h.

Autres services : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, jeudi de 13 à 16h.

Theodor 108 – Rue Léon Theodor 108

Les Services Cadre de Vie (Gestion du Territoire (Urbanisme), Espace public, Patrimoine communal, Mobilité et Développement durable), Atrium et la coordinatrice de la Maison de l'Emploi : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, jeudi de 13 à 16h

Excepté le Service Gestion du Territoire : fermé le mardi

Attention ! A l'occasion du marché annuel, les services communaux seront fermés le lundi 27 août 2012.



Permis de conduire électronique

Suppression de la procédure d'urgence

La procédure d'urgence (24 h) pour la délivrance d'un permis de conduire électronique (définitif) a été abandonnée par le SPF Mobilité. Seule subsiste la procédure de délivrance en 3 jours au prix de 27 euros.

S'en aller dans la dignité...

Chaque année, des personnes nous quittent dans un isolement extrême car elles n'ont soit plus de famille pour les accompagner dans ce dernier voyage, soit celle-ci ne dispose pas de ressources suffisantes pour leur assurer des funérailles décentes. La commune attache une attention toute particulière à ce que ces personnes, elles aussi, puissent s'en aller dans la dignité. A cette fin, la commune prévoit de leur rendre un dernier hommage, en lisant un texte et en déposant un bouquet de fleurs sur leur cercueil.

La commune de Jette cherche des volontaires pour assister aux funérailles des personnes isolées.

Si vous souhaitez vous joindre à la commune pour témoigner votre respect envers tous ceux qui partent seuls et apporter un peu d'humanité à ce passage si important, vous pouvez nous aider et consacrer un peu de votre temps à ces cérémonies d'adieu.

Pour de plus amples informations, contactez Eric Groenen au 02.423.12.70 ou Audrey Vasteels au 02.423.13.25.

Intéressé(e) ? Envoyez un mail au Service Etat civil (egroenen@jette.irisnet.be) en indiquant votre nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et de gsm. Vous pouvez aussi passer pendant les heures d'ouverture du Service Etat civil - chaussée de Wemmel 100 à Jette.



L'Administration communale de Jette recrute... (h/f)

JARDINIER – Contrat à durée indéterminée à temps plein à partir du 01/09/2012

- Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (C.E.S.S.) professionnel – option Horticulture
- Permis B

PLOMBIER – Contrat de remplacement (interruption de carrière de 3 mois) à temps plein à partir du 01/09/2012

- Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur (C.E.S.I.) professionnel – option Plomberie / Sanitaire
- Permis B

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF MARCHÉS COMMUNAUX – Contrat à durée indéterminée à mi-temps à partir du 01/09/2012

- Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (C.E.S.S.) général
- Bonne connaissance des 2 langues Fr / NI *

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF PETITE ENFANCE – Contrat de remplacement (congé de maternité) à temps plein à partir du 15/10/2012

- Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (C.E.S.S.) général
- Conditions ACS (Renseignements : Actiris – 02.505.14.76 – scassano@actiris.be – offre n°169 815)
- Bonne connaissance des 2 langues Fr / NI *

ADJOINT-RESPONSABLE SPORT & JEUNESSE – Contrat de remplacement (interruption de carrière) à temps plein à partir du 15/10/2012

- Master / Licence en sciences humaines, sciences sociales, kinésithérapie, ...
- Bonne connaissance ou affinités avec le milieu sportif
- Aptitude au management (humain, organisationnel, ...)
- Bonne connaissance des 2 langues Fr / NI *

CONDUCTEUR DES TRAVAUX – Contrat à durée indéterminée à temps plein à partir du 01/12/2012

- Master / Licence – Ingénieur
- Expérience ou affinités avec les travaux de voiries
- Bonne connaissance des 2 langues Fr / NI *

COORDINATEUR ÉGALITÉ DES CHANCES ET INTÉGRATION – Contrat de remplacement (congé de maternité et parental) à temps plein à partir du 01/01/2013

- Master / Licence ou Bachelor / Graduat à orientation sociale ou humaine
- Aptitude à gérer des projets de manière autonome
- Bonne connaissance des 2 langues Fr / NI *

* Le brevet linguistique Selor de la connaissance élémentaire du néerlandais (articles 8 + 9§1 ou 10) est un atout.

Inscriptions : www.selor.be/fr/test/test-linguistiques/
La description de ces offres est disponible sur www.jette.br/fr/08_economie/offreemploi/annonce.htm

INTERVENANT PSYCHOSOCIAL – en vue de constituer une réserve de recrutement (valable 3 ans - n'aboutissant pas à un engagement immédiat)

- Diplôme de Master / Licence ou doctorat dans une des branches des sciences humaines (psychologie, criminologie, sociologie, anthropologie, ...)
- Compter au minimum 2 ans d'expérience professionnelle dans la fonction
- Plus d'infos : www.jette.be, cliquez sur «Economie et emploi» et «Examen de recrutement»



Intéressé(e) ?

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae, photocopie du diplôme et lettre de motivation (en précisant l'intitulé du poste) par mail à jobs@jette.irisnet.be, par fax (02 422 31 95) ou par courrier postal (Administration communale de Jette – Service GRH – Chaussée de Wemmel 100 – 1090 Jette).

La commune de Jette promeut l'égalité des chances. Les qualités humaines sont déterminantes, quels que soient le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine ou le handicap.

Opération « Chococlef », du 10 au 28 septembre 2012

Achetez du chocolat pour la bonne cause !

Du 10 au 28 septembre, soutenez l'opération « Chococlef » en achetant du chocolat à l'Accueil de La Maison communale. Les revenus générés par cette vente seront intégralement reversés à la Ligue belge de la Sclérose en plaque.

La sclérose en plaque est une affection fréquente qui touche le système nerveux central et forme plusieurs foyers d'infection dans le cerveau et la moelle épinière. Cette maladie peut se présenter de diverses manières, de sorte que les symptômes sont différents chez chaque patient : altération de la vue, vision double, douleurs nerveuses au niveau du visage, dysfonctionnements sensoriels, troubles de la coordination et de l'équilibre, troubles de la parole, fatigue anormale, paralysie, ...

Tout comme l'administration communale, vous pourrez témoigner votre soutien à la Ligue belge de la Sclérose en plaque en achetant du chocolat à La Maison communale. Vous aurez le choix entre des paquets de chocolat Galler à 6 ou 10 euros.

Vente de chocolat au profit de la Ligue belge de la Sclérose en plaque – du 10 au 28 septembre 2012 – La Maison communale de Jette – chaussée de Wemmel 100 – www.ms-sep.be



Les comptes 2011 de la commune... dans le vert !

Le 27 juin dernier, le Conseil communal de la commune de Jette a approuvé les comptes de l'année 2011. Pour la troisième année consécutive, la commune enregistre un boni.

Voter les comptes communaux, c'est l'occasion de prendre le pouls de la santé financière d'une commune. Et pour le coup, Jette n'a pas à rougir car le résultat s'inscrit en positif avec un boni sur l'exercice de 2.639.446,16 euros. L'administration communale et le collège des bourgmestre et échevins peuvent s'en réjouir car c'est la troisième année consécutive que les comptes présentent un résultat positif.

Nous pouvons donc affirmer, avec prudence mais encouragement, que notre commune de Jette est sortie de la spirale de l'endettement. Elle dispose de moyens budgétaires pour envisager sereinement des investissements et faire face aux défis qui se présentent à elle dans les années futures.

Comment se décomposent les dépenses de 2011?

La plus grande partie des moyens a été consacrée au personnel communal ainsi qu'aux dotations octroyées à notre CPAS et à la zone de Police de Bruxelles-Ouest. Le personnel enseignant représentait également une part conséquente, mais était largement subventionné par la Communauté française et la Vlaamse Gemeenschap.

Près de 6 millions d'euros ont été consacrés aux frais de fonctionnement. Il s'agit là des moyens indispensables pour faire fonctionner les services administratifs, les écoles, les bibliothèques, les centres sportifs, entretenir les espaces verts, ... (bureaux, eau, électricité et chauffage des bâtiments, documents administratifs, informatique, matériel, ...). Comme en matière de personnel, la commune a assuré un contrôle strict de ces dépenses de fonctionnement.

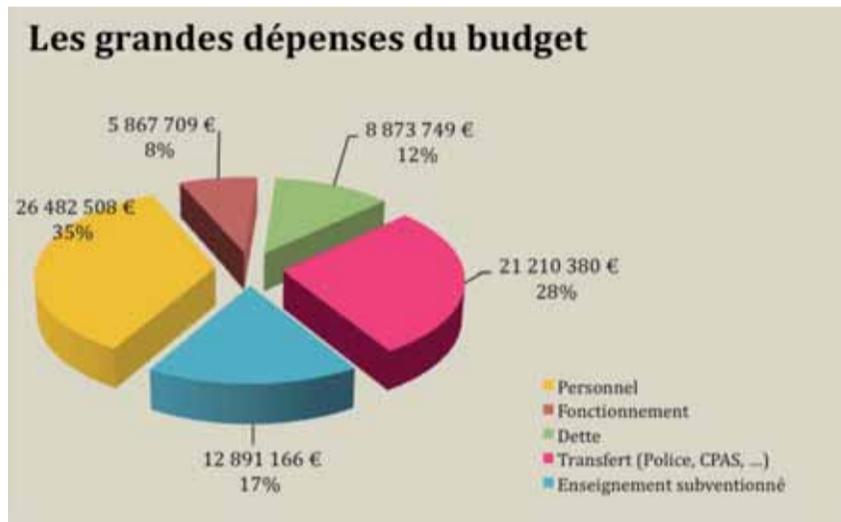
L'organisation des animations dans la commune, des éclairages pendant les fêtes, des concerts, brocantes, ou encore le marché annuel se retrouvent aussi dans ces « frais de fonctionnement ».

Les frais liés au personnel communal (y compris les enseignants) représentaient en 2011 un montant de plus de 35 millions d'euros. Comme dans toutes les communes, c'est le plus gros poste des dépenses. Néanmoins, les frais de personnel par habitant sont en diminution depuis 2009. Pour rappel, près de 600 personnes travaillent à la commune de Jette (hors personnel enseignant).

Le résultat cumulé est redevenu positif

Depuis des dizaines d'années, Jette est confrontée à des déficits récurrents, notamment à cause du faible rendement du précompte immobilier et d'un financement régional peu avantageux. Ces dernières années, la commune a donc particulièrement fait attention à ses dépenses.

La Région de Bruxelles-Capitale, et son ministre-président Charles Picqué en tête, reconnaît ce travail de saine gestion financière des deniers publics. La région a contribué aux efforts de la commune en lui assurant un refinancement plus juste et équitable, qui tient mieux compte notamment de l'augmentation de la population.



L'enseignement, la police et le CPAS représentent un part conséquente du budget : 45 % !

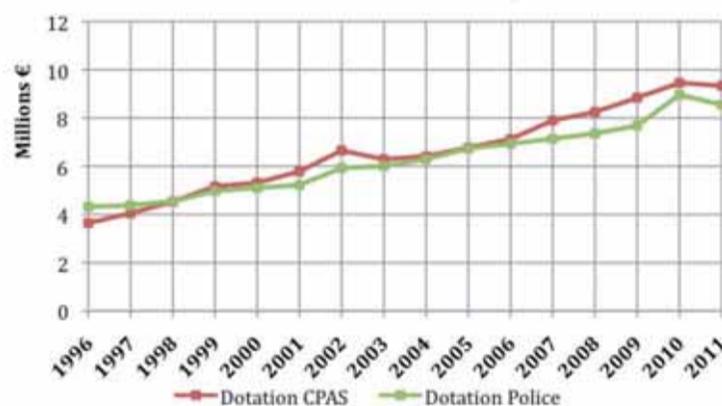
Les efforts de cette gestion responsable et transparente sont donc récompensés. Le déficit cumulé de notre commune a été entièrement effacé et des moyens sont disponibles pour financer les projets de demain : écoles, crèches, entretien et rénovation de l'espace public, emploi, formation,...

En conclusion

Si on analyse les comptes 2011 au travers des dépenses par activités, la plus importante reste l'enseignement, mais il est largement subventionné. Viennent ensuite les « services généraux ». Ce sont les services « guichets » tels que Population, Etat civil, ... ou les services internes comme le Secrétariat, l'Imprimerie, l'Accueil, le service Juridique, le service du Personnel, l'Informatique, ... Cela représente plus de 16 millions d'euros. Viennent ensuite les matières suivantes : les Voiries (2,3 millions €), l'Aide sociale et familiale hors CPAS (2,3 millions €, le Logement (1,7 millions €), la Santé (2 millions €), le Patrimoine communal (1,6 millions €), etc.

Ces comptes 2011 confirment donc la bonne santé financière de Jette. Cela permet de maintenir la qualité des services communaux aux citoyens et de poursuivre les investissements pour entretenir et améliorer le cadre de vie des Jettois.

Dotations aux CPAS et à la Police (1996 - 2011)



Deux montants très importants font partie de ce que l'on appelle les « transferts ». Il s'agit de la dotation communale au Centre Public d'Action Sociale et à la Police. Depuis 1996, ces montants de dotations de la commune sont en augmentation quasi constante. Aujourd'hui, elles atteignent près de 18 millions au compte 2011.

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
-12.910.026 €	-11.376.233 €	-7.553.673 €	-5.066.277 €	1.199.128 €	2.420.913 €	3.270.039 €

L'asbl Coupole bruxelloise de l'Autisme ouvre deux centres à Jette

C'est une grande satisfaction pour l'ASBL Coupole bruxelloise de l'autisme ! Après plus de 10 ans d'efforts, le centre d'accueil spécialisé pour personnes adultes porteuses d'un handicap d'autisme va enfin voir le jour, grâce au concours notamment de la commune de Jette et de la Cocof.



La Coupole bruxelloise de l'Autisme a vu son projet se concrétiser par la pose de la première pierre du centre de jour, le mercredi 4 juillet, en présence notamment de la ministre bruxelloise en charge de l'Aide aux personnes handicapées et des représentants du collège des bourgmestre et échevins de Jette. Composé de deux antennes – un centre d'hébergement (centre Condorcet) et un centre de jour (centre Estreda) – cette structure permettra d'accueillir 15 personnes handicapées grandement dépendantes d'ici le début de l'année 2014. Les travaux débutent au mois d'août sur deux terrains cédés gratuitement par la commune de Jette. Le coût total s'élève à quelque 3 millions d'euros, financés à 70% par la Cocof, ainsi que par de nombreux dons privés. Les deux bâtiments ont été primés au concours « Bâtiments exemplaires » de Bruxelles-Environnement et s'inscrivent donc dans une politique de construction durable. L'un des deux sera d'ailleurs « passif ».

Centre d'hébergement et centre de jour

Situé à l'angle des rues Esseghem et Dansette, le centre d'hébergement permettra l'accueil à temps plein de 15 adultes autistes dans trois appartements séparés, conçus chacun pour 5 personnes. Il sera ouvert 7 jours sur 7, jours fériés et week-ends compris. Le centre de jour permettra à l'asbl de disposer, à 150 mètres de là, de locaux séparés pour les activités de jour.

Il s'agit du premier centre spécialisé pour l'accueil de personnes adultes avec autisme en région bruxelloise.

Concrètement, le centre sera ouvert à des personnes grandement dépendantes, ne trouvant à ce jour aucun lieu d'accueil adapté à Bruxelles. Les personnes avec autisme ayant constamment besoin d'activités très structurées, elles seront encadrées 24h/24h par des professionnels formés aux problèmes spécifiques de l'autisme. Ils assureront un accompagnement spécialisé des résidents, dans le but de favoriser leur autonomie (se lever seul, s'habiller, faire ses courses, faire la cuisine, entretenir son logement...). Un suivi formel des progrès de chacun sera mis sur pied par le personnel encadrant.

Au total, pour permettre au centre de fonctionner, 25 personnes environ devraient être engagées. L'initiative offre donc également un beau tremplin à la création d'emplois.

Jette, une commune d'accueil

Tout au long du projet, l'asbl a pu compter sur le soutien de la Cocof et de la commune de Jette. Cette dernière s'est manifestée concrètement par la cession de deux terrains sous forme de bail emphytéotique conclu pour 1 euro symbolique par an. Les deux terrains offrent une situation idéale pour la construction de tels centres, de par leur proximité avec des lieux d'échanges sociaux (commerces, cafés, sport, ...), mais également grâce à l'accessibilité des transports en commun.

Pour plus d'informations : info@estreda-condorcet.be – François-Xavier Ullens – 0477.68.41.61

Bourse aux vêtements d'hiver, de sport et de grossesse

Envie de faire un peu le tri dans vos armoires ou, au contraire, de renflouer votre garde-robe ? Du lundi 1^{er} octobre au mercredi 3 octobre 2012, la Ligue des Familles organise une Bourse aux vêtements d'hiver, de sport et de grossesse, dans la Salle des Fêtes, au-dessus de la bibliothèque francophone sur la place Cardinal Mercier.

Si vous avez des vêtements en bon état que vous ne mettez plus, c'est le moment de faire le tri dans vos armoires et de vous préparer pour la bourse aux vêtements de la Ligue des Familles. Mais pas question de se débarrasser de tout et n'importe quoi... ni de faire ça n'importe comment ! Pour que tout se passe au mieux, il y a quelques consignes à respecter.

Quels types de vêtements sont concernés par la vente ?

- Les vêtements d'hiver en tailles de 0 à 16 ans
- Les vêtements de sport
- Les vêtements de grossesse (pas de matériel de puériculture)

Comment préparer les vêtements pour la bourse ?

- Les vêtements doivent être pro-

pres, repassés, en bon état (boutons, tirettes...) et à la mode. Merci de les vérifier et de les rafraîchir avant de les déposer.

- Des lots de sous-vêtements de même taille et de chaussettes de même pointure peuvent être préparés.

- Les pantoufles, chaussures et bottes en caoutchouc doivent être en état impeccable.

- Les différentes pièces d'un ensemble seront, si possible attachées entre elles avec une épingle.

Quand et où déposer vos vêtements ?

- Le dépôt à lieu le lundi 1^{er} octobre, entre 15 et 19h et le mardi 2 octobre, entre 9 et 17h.

- Le dépôt a lieu uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès de

madame Declerck, au 02.427.22.42, les lundi 24 et mardi 25 septembre de 19 à 20h. Aucun rendez-vous ne sera donné en dehors de ces dates.

- Un dépôt ne peut excéder 20 pièces.

- Sur présentation de leur carte de membre, les membres de la Ligue des Familles pourront faire 2 dépôts de 20 pièces chacun (2 euros/dépôt).

- Les non-membres ne pourront effectuer qu'un seul dépôt de 20 pièces (4 euros/dépôt).

- Après la vente, vous pourrez récupérer vos vêtements non vendus entre 19 et 20h.

A l'issue de la bourse aux vêtements, les bénéfiques et les invendus qui n'auront pas été repris seront offerts à une œuvre de bienfaisance.

Et si c'est plutôt l'envie de chiner

Le 2 octobre de 19 à 21h et le 3 octobre de 9h30 à 15h
Place Cardinal Mercier (sur le parking à l'arrière de la gare)
Dépôt de vêtements : le 1^{er} octobre, de 15 à 19h, et le 2 octobre, de 9 à 17h, sur rendez-vous uniquement !



qui vous prend, alors rendez-vous le mardi 2 octobre de 19 à 21h et le mercredi 3 octobre de 9h30 à 15h dans la salle des Fêtes - place Cardinal Mercier.

Renseignements : ldf.jette@hotmail.com (pas de prise de rendez-vous par mail).

Pour fixer un rendez-vous : Madame Declerck – 02.427.22.42 – uniquement les lundi 24 et mardi 25 septembre de 19 à 20h.

Baromètre social : où en est Jette ?

En ces temps de crise, la Commune doit rester particulièrement attentive à l'évolution du bien-être de sa population. Le dernier baromètre social de l'Observatoire de la Santé et du Social à Bruxelles est pour cela riche d'enseignement. Principale observation pour Jette : si la situation ne connaît pas d'amélioration, elle n'empire pas pour autant. Et Jette reste en dessous de la moyenne régionale pour de nombreux indicateurs.

Un chômage qui reste la préoccupation majeure

Crise économique oblige : le chômage augmente partout en Région bruxelloise et à Jette aussi. Mais le classement des communes en fonction de leur taux de chômage ne change quasiment pas. Jette reste à la dixième place sur 19, mais en-dessous de la moyenne régionale. La situation est identique pour le chômage des jeunes (voir tableau). Evidemment, la Commune n'a pas de maîtrise sur l'évolution du marché de travail. Mais à son niveau, elle tente d'aider les jettois au chômage à retrouver le plus rapidement possible un emploi (Bourse à l'Emploi, Salon de la Formation, création d'une Conseillère Emploi – plus d'info Mme S. Housiaux 02.422.31.13).

CPAS : situation stable et aides accrues

Au CPAS, le nombre de personnes bénéficiant du revenu d'intégration (RI – ex Minimex) et d'une aide équivalente (AERI) est stable depuis 2009, après avoir connu une croissance constante dans les années 2000 (voir tableau). C'est sans conteste du au travail réalisé par les assistants sociaux de quartier dont le nombre a été renforcé. Mais la Commune continue à consacrer d'importants moyens pour lutter contre la pauvreté. De 8.247.725 € en 2008, la dotation communale au Centre Public d'Action Sociale est passée à 9.646.543 € en 2012. Cette augmentation trouve son origine dans le souci de mieux accompagner les personnes en difficulté pour les ramener le plus rapidement possible sur le marché du travail, tout en prenant en charge leurs besoins vitaux.

Une action tous azimuts

Mais l'action sociale d'une commune ne se limite pas au revenu d'intégration. Récemment, le Conseil communal a

décidé d'octroyer un subside récurrent aux restaurants sociaux pour pouvoir faire face à la fermeture des banques alimentaires (décision européenne). Elle a aussi lancé une vaste rénovation de sa maison de repos pour personnes âgées qui doit être poursuivie dans les années qui viennent. Elle soutient enfin les initiatives volontaires qui visent à aider des populations aux besoins spécifiques : le Centre de vie qui accueille des jeunes avec handicap mental, la Coupole bruxelloise pour l'Autisme (voir article page 6), ...

La Commune est le premier lieu de solidarité : à Jette, cela se vérifie chaque jour !



In memoriam Un homme de valeurs nous a quittés...

André Verstraeten, ancien combattant de la Deuxième Guerre mondiale, s'est éteint le 17 juillet dernier, peu avant ses 87 ans. Après des funérailles organisées le mardi 24 juillet au funérarium d'Uccle, les cendres de l'ancien résistant armé ont été déposées au cimetière de Jette, où de nombreuses personnes sont venues apporter leur soutien à la famille. Le conseil de Jette se joint à elles et tient à exprimer ses condoléances aux proches d'André Verstraeten. Homme de valeurs, il avait combattu pendant la Deuxième Guerre mondiale auprès de bien d'autres courageux pour défendre la liberté au péril de sa vie.

À Jette, on se souvient très bien de la famille Verstraeten, qui s'est illustrée de manière héroïque au cours des deux conflits mondiaux du siècle passé, et on lui rend hommage. Fusillé par les allemands en 1943, le père résistant d'André Verstraeten, Aloïs de son prénom, possède aujourd'hui une rue jettoise à son nom. André Verstraeten bénéficiera, quant à lui, d'une plaque commémorative saluant son passé de résistant à Jette.

André Charles VERSTRAETEN

Résistant armé

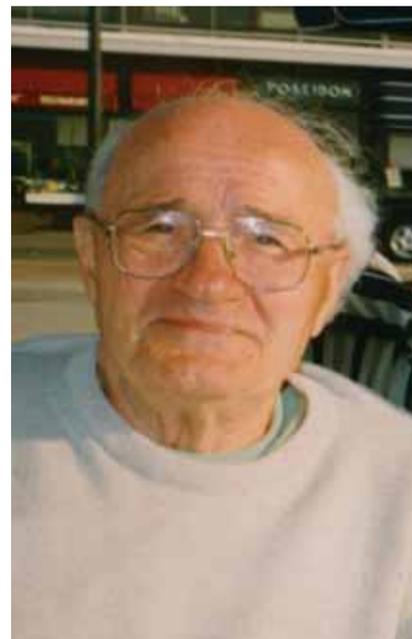
Médaille d'Or de l'Armée Secrète, Refuge Espadon, Zone 4

Ancien Combattant 1940-1945 -
13^{ème} bataillon fusillés Antwerpen

Membre du Comité F.N.C. Jette et A.M.L. Jette
Membre de l'Union rationaliste de l'A.D.M.D. (lutte pour l'acceptation de l'euthanasie).

Epoux de Lucienne MERTENS

Né à Jette le 5 août 1925 et décédé, fidèle à ses convictions philosophiques, à Bruxelles le 17 juillet 2012



Elections du 14 octobre : réaménagement des bureaux de votes

Lisez attentivement votre convocation !

Afin de garantir un maximum de confort à tous les électeurs jettois lors des élections communales du 14 octobre prochain, quelques modifications pratiques sont intervenues dans l'organisation.



Elections communales du 14 octobre 2012 : Pourquoi voter ?

Le deuxième dimanche d'octobre, les électeurs jettois éliront leurs représentants et renouvelleront ainsi le conseil communal, comme tous les six ans. C'est parmi les conseillers communaux que sont ensuite désignés les échevins et le bourgmestre. Des élections importantes donc, car ce choix détermine les orientations politiques qui seront suivies en matière de sécurité, de prévention, de logement, de propreté, d'espace public, d'infrastructures (pré-)scolaires et sportives, d'accueil des enfants et des aînés. Bref, celles qui créent notre cadre de vie.

Le tram 19 fait peau neuve

Vous l'aurez sans doute remarqué, depuis le mois de juillet, les trams 19 ont été remplacés par des T3000. Ces nouveaux trams sont plus modernes, mais ils ont également le double avantage d'être plus spacieux (ils mesurent 32 m de long et ont une capacité totale de 180 personnes) et d'être beaucoup plus accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Sans oublier qu'ils sont beaucoup moins bruyants. Mais attention, car qui dit moins de bruit dit aussi une moins bonne perceptibilité. Ouvrez donc bien les yeux !



Augmenter les infrastructures pour plus de proximité

Dans le cadre des élections du 14 octobre prochain, certaines mesures ont été mises en place pour répondre, notamment, à l'augmentation du nombre d'électeurs suite à la croissance de la population à Bruxelles et à Jette. La commune de Jette a donc décidé d'accroître le nombre de bureaux de votes, ainsi que le nombre de machines à voter dans certains d'entre eux. Voilà qui permettra de garantir le confort des électeurs, d'éviter au maximum les files d'attente à l'entrée des bureaux, d'assurer une fluidité des flux d'entrée et de sortie des bureaux de vote et de réduire la distance entre le domicile des électeurs et leur bureau de vote.

Modifications : lisez attentivement votre convocation

Suite à ces modifications, voici quelques renseignements utiles pour éviter toute perte de temps le jour du scrutin :

- Le numéro de votre bureau de vote peut être différent du numéro attribué lors des précédentes élections. Les bureaux seront, cette année, numérotés de 1 à 32. Lisez donc attentivement le numéro qui figure sur votre convocation.

- Contrairement aux dernières élections, les habitants d'une même rue ou d'une partie de rue voteront dans le même bureau de vote, de la même implantation. En réunissant les membres d'une même famille au sein d'un bureau, cette modification garantira davantage de confort aux ménages.

- Suite à l'incendie de la salle Omnisports de Jette en juin dernier, l'Institut du Sacré-Cœur accueillera deux bureaux de vote.

- L'école Florair accueillera également un bureau de vote permettant de réduire au maximum la distance entre le domicile des électeurs et leur bureau de vote. Certains habitants voteront donc plus près de chez eux.

Rappel : vote par procuration !

Bien que le vote soit obligatoire en Belgique, les électeurs dans l'impossibilité de se rendre personnellement aux urnes pourront voter par procuration sous certaines conditions. C'est à dire qu'ils pourront confier à une tierce personne le soin de voter à leur place. Attention : chaque mandataire ne pourra être chargé au maximum que d'une procuration.

Qui peut voter et donner procuration ?

Tous les citoyens inscrits sur la liste des électeurs.

Quels sont les motifs du vote par procuration ?

Moyennant une justification des autorités ou de son employeur, un électeur peut demander une procuration pour les motifs suivants :

- obligations professionnelles ou de service (y compris les bateliers, les marchands ambulants et les forains)
- études
- raisons médicales
- privation de liberté ou mesure judiciaire
- convictions religieuses
- séjour temporaire à l'étranger pour des raisons privées. Pour ce dernier point - nouveauté en 2012 -, une déclaration sur l'honneur du mandant suffit pour voter par procuration, à défaut de présenter une justification probante de son absence en Belgique le jour du scrutin.

Modalités :

Les formulaires de procuration et de justification peuvent être téléchargés sur le site <http://bruxelleselections2012.irisnet.be/procuration-4> et sont disponibles à La Maison communale de Jette. Ils seront disponibles et pourront être utilisés par les électeurs jusqu'à la veille des élections, le 13 octobre 2012.

Renseignements : Service Population – Tél. : 02.423.12.51

13 septembre 2012 : Grande Bourse de l'Emploi à Jette

Le 13 septembre 2012, la commune organise à nouveau une grande Bourse de l'Emploi. Comme chaque année, c'est une occasion unique de rencontrer des employeurs et des associations actives dans le domaine de l'insertion professionnelle.



Cette année, la Bourse de l'Emploi se déroule à nouveau dans deux salles : la salle communale des Fêtes et la salle du Conseil communal. Les demandeurs d'emploi pourront y rencontrer de nombreux employeurs et des organisations prêtes à fournir toute une série de renseignements aux (jeunes) entrepreneurs qui souhaitent lancer leur propre affaire.

Le Bourse de l'Emploi peut, cette année encore, compter sur la présence de quelque 25 instances qui aideront les demandeurs d'emplois dans leur recherche de travail. Avec la Bourse de l'Emploi, la commune de Jette tente de contribuer à la mise au travail de nombreuses personnes qui souffrent de ne pas en avoir.

Cette initiative de l'échevin de l'Emploi a pour but de mettre en contact des personnes en demande d'emploi avec des employeurs potentiels. Une

Bourse de l'Emploi en deux salles qui témoigne, d'une part, du succès des trois précédentes éditions, mais qui souligne, d'autre part, la difficulté toujours actuelle de trouver un emploi. Les obstacles sont nombreux : manque de formation, exigences dans la rédaction des CV, ... D'où l'importance de pouvoir compter sur un coup de main.

Bourse de l'Emploi

Le 13 septembre 2012 de 10 à 16h30

**Dans la salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)**

**et dans la Salle du Conseil communal
(Hôtel du Conseil – place Cardinal Mercier 1)**

**Renseignements : Stéphanie Housiaux –
shousiaux@jette.irisnet.be**

Aide à la déclaration d'impôts pour plus de 5.400 Jettois

Du 21 mai au 29 juin inclus, vous pouviez vous adresser à la maison communale pour clarifier des questions relatives à votre déclaration d'impôts ou pour la compléter directement en ligne via Tax-on-web. Au total, ce sont pas moins de 5.405 personnes qui ont profité de cette initiative menée par la commune de Jette et le SPF Finances.



Pour la quatrième année consécutive, le Service Public Fédéral des Finances et l'administration communale de Jette étaient au rendez-vous pour vous aider à compléter votre déclaration fiscale via le système Tax-on-web.

Ce projet offre plusieurs avantages aux Jettois. Il évite les déplacements jusqu'au service des contributions, situé dans la Tour des Finances au centre de Bruxelles, limitant la naissance de files interminables devant un bâtiment central. De plus, en tant que contribuable, vous êtes certain que votre déclaration est correctement complétée.

Confier votre déclaration d'impôts à l'un des fonctionnaires du service des contributions garanti qu'elle sera correcte

Parmi les 5.405 personnes qui se sont présentées à La Maison communale, seules 520 sont venues chercher des informations complémentaires. Les autres – 4.885 personnes – ont profité de l'occasion pour confier leur déclaration d'impôts à l'un des fonctionnaires du service des contributions qui transmettait au fisc tous les renseignements nécessaires, via Tax-on-web.

Une comparaison avec les chiffres de l'année passée montre rapidement que ce service n'est certainement pas une mesure superflue : en 2012, près de 20% de Jettois de plus que l'an passé l'ont utilisé.

Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente

Le devoir, un lien entre l'école et les parents

Partant du principe que l'école et les parents sont partenaires dans l'éducation des enfants, la Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente, présente à Jette depuis une dizaine d'années, cherche notamment à faciliter la communication entre parents et enseignants, dans le cadre du programme «Cohesion sociale». Elle organise chaque semaine des ateliers de soutien scolaire pour les enfants des écoles primaires Clarté et Van Helmont.

Dans le cadre de leurs activités, les animateurs de la Ligue sont souvent en contact aussi bien avec les parents qu'avec les enseignants et les enfants, ce qui leur permet de jouer un rôle d'intermédiaire très intéressant. Mais le risque est grand de créer une dépendance des familles aux dispositifs de soutien scolaire. L'enjeu de l'asbl est alors de replacer les parents comme acteurs centraux de la scolarité de leurs enfants et de les soutenir dans leur rôle d'éducation. Notamment en leur faisant prendre conscience de l'importance des devoirs, qui, plus que des moyens d'évaluation pour les enfants, permettent de créer un lien entre l'école et les familles. C'est par le biais du journal de classe que les parents ont un regard quotidien sur la progression de leur enfant. Ce lien ne doit jamais être rompu.

Le cas de Saliha

Lors des inscriptions aux ateliers de soutien scolaire, Saliha et sa maman rencontrent l'animatrice de la Ligue. Elles ont été orientées vers les ateliers par le professeur de 2^{ème} primaire qui s'inquiète du manque de participation de l'enfant en classe et de ses difficultés en lecture. La maman explique qu'elle ne peut pas aider Saliha dans ses devoirs car elle ne se sent pas à l'aise en français et n'a jamais été scolarisée. Elle cherche la meilleure solution pour soutenir sa fille. L'animatrice, la maman et l'enfant signent alors une charte d'inscription aux ateliers qui précise que les parents doivent continuer à regarder le journal de classe tous les jours. De plus, ils doivent encadrer le moment des devoirs hors atelier de soutien scolaire en offrant à leurs enfants un cadre de travail propice à la concentration et en les questionnant sur leurs apprentissages. Dans les semaines qui suivent, l'animatrice rencontre régulièrement la mère de Saliha. Elles regardent ensemble le journal de classe et les devoirs de l'enfant. En outre, elle l'oriente vers un cours de français adapté.

Dédramatiser les enjeux

Les attentes de cette famille ne sont pas isolées. Bien souvent, parents comme professeurs disent à l'animatrice : « Avec vous, l'enfant fait bien ses devoirs ». Elle organise donc un échange entre les parents et la direction de l'école sur le thème « Comment aider l'enfant à faire ses devoirs ? ». Qui fait les devoirs à la maison ? Où ? Pendant combien de temps ? Et surtout : à quoi servent les devoirs ? Voilà les questions que parents et direction se posent. La directrice dédramatise ensuite les enjeux liés aux devoirs. C'est un discours inhabituel pour les parents qui se sentent rassurés. De plus, elle discutera avec les professeurs afin qu'ils prennent conscience du stress que peuvent représenter les devoirs à la maison pour les enfants et leurs parents et afin qu'ils proposent des devoirs adaptés à tous.

Ce genre d'initiative permet une vraie rencontre et un échange entre les parents et le corps enseignant, mais aussi entre les parents eux-mêmes. Selon la Ligue, le rôle des associations d'éducation permanente est de réduire les inégalités sociales et culturelles, mais aussi, dans son cas, les inégalités des enfants face au système scolaire. Une fois la question des devoirs dépassée, le projet premier des ateliers de soutien scolaire reste de proposer des activités socioculturelles propices à l'épanouissement de l'enfant car c'est par ce biais que la Ligue entend lutter contre les discriminations et les processus de reproduction d'inégalités sociales.

Plus d'infos : La Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente – 02.511.25.87 – info@ligue-enseignement.be



Le service des Seniors vous propose...

Judi 20 septembre 2012

THÉ-DANSANT

Fort de son succès, le thé-dansant annuel est devenu une réelle tradition à Jette. La sonorisation et l'ambiance musicale seront assurées par PAPY ALDO de Récréadance. Ambiance garantie !

Salle communale des fêtes – place Cardinal Mercier, 10

PRIX D'ENTREE : 7 EUR comprenant les boissons à volonté et une pâtisserie.

Vendredi 11 janvier 2013

SPECTACLE " AGETENDRE " LA TOURNÉE DES IDOLES AU SPIROUDOME DE CHARLEROI

Pour les + 50/55 ans, « Age tendre et tête de bois » va faire resurgir de vieux souvenirs. Venez revivre, avec ce spectacle de 3h30, toute la magie des années 60 à 80 et retrouver sur scène Michel Delpech, Philippe Laval, Jeane Manson, Alice Dona, Richard Anthony, Catherine Lara, The Golden Gate Quartet, Francis Lalanne, Michel Orso, David Martial, Nicole Rieu, Claude Dubois, Chico & les Gypsies King, ... Le spectacle sera présenté par Didier Gustin et Jean-Pierre Descombes.

Rendez-vous à 12h15, sur le bd de Smet de Naeyer, le long du cimetière de Jette, près de l'arrêt du bus 53.

PRIX : 65 EUR comprenant le spectacle et le transport.

ATTENTION : Clôture des réservations le mercredi 3 octobre 2012 à 11h30.

Prévention vol à la tire Soyez vigilants !



Le service Prévention vous demande, dans le cadre des opérations Pick & Pock et la lutte contre le vol à la tire, d'être vigilants. Prenez soin de garder votre sac à main ou à dos toujours fermé ! Que ce soit dans les rayons des magasins, dans les files aux caisses, ou lorsque vous patientez aux étals du marché, ne sortez votre portefeuille qu'au moment de payer. Si vous devez préparer une carte de fidélité, assurez-vous de bien remettre votre portefeuille dans votre sac et d'en refermer la tirette.

Les sympathiques marionnettes de l'équipe de prévention seront présentes au marché annuel et au le marché dominical.



Cycle de conférences de l'Antenne interuniversitaire de Jette

L'Antenne interuniversitaire de Jette organise chaque année un cycle de conférences dans la salle communale des Fêtes de Jette.

Pour l'année académique 2012-2013, l'Antenne interuniversitaire de Jette vous a concocté un programme varié, qui couvre des sujets très divers et vous entraîne aux quatre coins du monde. Voici le programme du mois d'octobre :

Judi 4/10/2012 : Rwanda, un génocide à ne pas oublier

Damien Vandermeersch, avocat général à la Cour de cassation, professeur UCL

Judi 25/10/2012 : La restauration de bâtiments remarquables : la Villa Empain, la Maison Autrique, la Gare Bruxelles-Central, la Bibliothèque Solvay

Francis Metzger, architecte, doyen de la Faculté d'Architecture de l'ULB

Le programme est susceptible d'être modifié en raison de circonstances étrangères à la volonté des organisateurs. La priorité d'entrée est assurée pour les abonnés jusqu'à 14h20.

Conférences à 14h30 (salle accessible dès 14h)

Salle communale des Fêtes, Place Cardinal Mercier 10 (1^{er} étage, au-dessus de la bibliothèque) Entrée : 5 euros/conférence – Abonnement : 25 euros pour les 8 conférences

Paiement par virement : BE46-0000-0257-4136 (communication : nom d'abonné + AIU 2012-2013.

Vous trouverez le programme complet dans le Jette Info 201 ou chez Sylvie Allentin – 02.423.13.53



RESERVATIONS

Auprès du service des Seniors - La Maison communale de Jette - bureau 047 - Entresol - Chaussée de Wemmel 100. Horaire des réservations : les mardis et mercredis, de 9h00 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 15h45. Attention : pas de réservations avant le 5.09.2012, ni le 20.09. Possibilité de payer les activités sur le compte 000-0025741-36 (BE46-0000-0257-4136) (BIC BPOTBEB1) de la Commune de Jette avec la communication suivante : Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation (prière de tél. au Service des Seniors avant tout paiement pour demander votre n° de rés.) ou d'envoyer un mail à Patricia Hellem - Téléphone : 02/423.12.66 - e-mail : seniors1090@yahoo.fr.

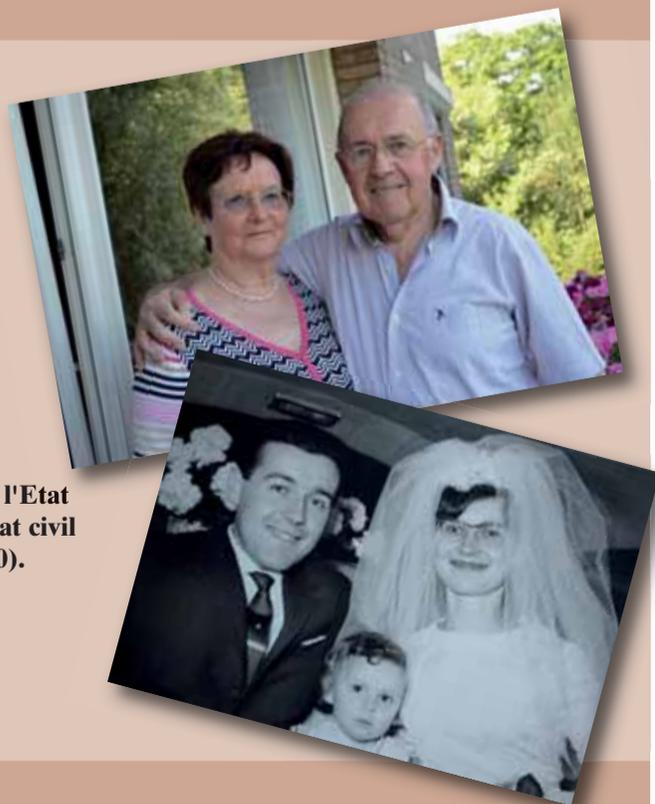
Noces d'or ou centenaire ? Cela se fête !

Vous avez atteint ou dépassé l'âge magique de 100 ans ? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage ? Si vous le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à l'Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Noces d'or :

M et Mme Wynant - Bellicourt



La STIB utilise la poutre-rail avenue Woeste

Une technique de pose anti-vibrations

Les travaux ont commencé depuis le 2 mai dernier avenue Charles Woeste, afin d'améliorer la qualité et la sécurité de l'artère. Jusqu'à la fin du mois de décembre 2012, c'est la STIB qui mène le chantier pour remplacer 2,4 km de rails sur le trajet du tram 51. Sur ce parcours, la STIB utilise la technique de la poutre-rail, un dispositif qui améliore l'absorption des vibrations.

Avant chaque pose de rails, la STIB mène une étude sur le risque de transmission de vibration pour déterminer la technique à utiliser. Différentes techniques existent, chacune adaptée à un type de revêtement, mais elles permettent toutes une diminution du bruit et des vibrations au passage des trams.

La poutre-rail

La technique utilisée pour le renouvellement des voies de l'avenue Charles Woeste est la poutre-rail qui allie qualité vibratoire, rapidité d'exécution et aménagement paysager (gazon entre les voies). Cette technique, utilisée notamment lors du prolongement du tram 94 sur le boulevard du Souverain, nécessite une précision d'installation au millimètre près, tant en distance qu'en niveau. Pour garantir l'ajustement en niveau, les équipes techniques utilisent un matelas pneumatique.

Un chantier en plusieurs phases

Après le remplacement des voies du tram 51, les travaux suivants seront encore menés sur l'artère régionale :

- Installation d'une nouvelle zone de stationnement le long du site propre du tram pour optimiser le nombre de places et permettre l'aménagement d'une piste cyclable.
- Modification des carrefours pour améliorer la sécurité de tous. Les traversées piétonnes seront munies de dispositifs spécifiques pour les personnes à mobilité réduite.
- Marquage de pistes cyclables le long des trottoirs, pour éviter le conflit actuel avec les voitures stationnées.
- Plantation de 122 arbres, dans la zone de

stationnement, qui feront écho aux jardins privés.

- Déplacement de l'éclairage public et des poteaux caténaux à l'extérieur du site propre, dans la future zone de stationnement.
- Verdurisation du site propre du tram et réaménagement des arrêts pour augmenter le confort et la sécurité des voyageurs.
- Dès que les travaux de la STIB sont terminés, les impétrants renouvelleront leurs installations. Ensuite, les trottoirs, la voirie et l'éclairage seront entièrement rénovés. Ces travaux sont prévus pour 2013.

Plus d'informations : Annemie Eelen – 02.563.77.77 – eelenam@stib.irisnet.be – www.stib.be



Travaux de l'espace public

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. A l'initiative de l'échevin de l'Espace public, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire.

Rues Lenoir et Dopéré Asphaltage

Des travaux d'asphaltage auront lieu dans ces rues à la fin du mois d'août. Ceux-ci se dérouleront en deux phases. Dans un premier temps, l'ancien asphalte sera raclé, les taques et avaloirs seront remis à niveau. Lors de cette phase, la circulation locale restera possible. Dans la seconde phase des travaux, lors de l'asphaltage proprement dit, toute circulation sera interdite et l'accès aux garages ne sera pas possible. Cette phase ne dure théoriquement qu'un à deux jours. L'entreprise responsable

du chantier informera les habitants et les propriétaires de garages de l'évolution du chantier, par le biais de toutes-boîtes et par avis sur les portes de garage.

Rues Steppé et Mayelle Trottoirs, asphaltage et construction d'un plateau

Après le renouvellement des trottoirs, les rues Steppé et Mayelles seront, elles aussi, asphaltées au cours des prochaines semaines. Un plateau sera ensuite aménagé au carrefour de ces deux rues avec l'avenue Notre-Dame de Lourdes.

Rue Bonaventure Aménagement de 2 plateaux

Pour la sécurité des usagers, la commune procédera à l'installation de deux plateaux dans la rue Bonaventure. Le premier sera situé à hauteur de l'école de Dieleghem, le second à la traversée du bois de Dieleghem.

Rue Esseghem Trottoirs

Des travaux de rénovation des trottoirs de la rue Esseghem seront prochainement entrepris.

16 septembre 2012

11^{ème} édition du Dimanche sans voiture



Un pique-nique sur le boulevard Anspach, des rollers qui profitent librement des rues de Bruxelles pour une soirée, une balade à vélo le long du canal, ... Toutes ces initiatives montrent que l'on accorde de plus en plus d'importance (et de droits) aux usagers faibles et que la voiture, reine de la route, perd peu à peu son pouvoir sur la ville. Le dimanche 16 septembre 2012 est un nouveau jour de fête pour les cyclistes, skateboarders et promeneurs bruxellois : pour la 11^{ème} édition du Dimanche sans voiture, les voitures sont (quasiment) interdites dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Le code de la route reste d'application

Il n'y a pas que les voitures qui sont interdites le 16 septembre entre 9 et 19h : tous les véhicules motorisés, vélos à moteur, scooters, tracteurs, ... seront également proscrits. Attention : il existe évidemment quelques exceptions. Certains taxis et services de secours, par exemple, continueront à rouler. Sachez en tout cas qu'il faut respecter le code de la route. Ne pensez donc pas que vous êtes intouchable en tant que cycliste ou piéton.

Possibilités de dérogation

Le Dimanche sans voiture concerne tous les véhicules motorisés (voitures, vélos moteur, ...) entre 9 et 19h, à l'exception des transports en commun, taxis et véhicules d'utilité publique. Pour une question de sécurité, la vitesse maximale autorisée sur l'ensemble du territoire de la région est limitée à 30 km/h. Une carte handicapé vaut comme sauf-conduit, à condition que le possesseur de la carte agisse selon les dispositions légales. Les personnes handicapées en possession d'une carte ne doivent donc pas demander de dérogation pour se déplacer en voiture.

Les personnes qui doivent absolument utiliser leur véhicule ce jour-là (pour des raisons professionnelles, médicales, ...) doivent introduire une demande de dérogation. Les documents de dérogation seront délivrés au plus tard jusqu'au 14 septembre. Une demande ne donne pas automatiquement droit à une dérogation. Chacune sera examinée par le secrétaire communal.

Vous trouverez le formulaire de demande de dérogation sur le site www.jette.be et il est également disponible à l'accueil de La Maison com-



munale. Les demandes de dérogation pourront être introduites à partir du 23 août auprès de l'administration communale de Jette – Cabinet du secrétaire communal – Chaussée de Wemmel 100 – Tél : 02.423.12.28 – Fax : 02.423.12.25. Vous pouvez bien sûr également envoyer vos formulaires par la poste ou par fax.

Attention ! Si vous comptez déposer le formulaire personnellement, vous pouvez vous rendre au bureau 110 ou à l'accueil, du 23.08 au 1.09, du lundi au vendredi entre 9h30 et 14h et du 1^{er} au 14.09, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h30 à 14h et le jeudi de 13 à 19h.

Nouvelle édition de Jette Village, au complet

Pour la cinquième fois déjà, la commune de Jette organise « Jette Village », à l'occasion du Dimanche sans voitures, le 16 septembre 2012. Jette Village reprend ses quartiers devant la gare et sur la place Cardinal Mercier.



Jette Village
Le 16 septembre de 11 à 18h
Place Cardinal Mercier
Gratuit

Plus d'infos :
Anne-Françoise Nicolay –
02.423.12.09 –
afnicolay@jette.irisnet.be



Après la version plus light de l'année passée, en raison des travaux, l'édition de Jette Village du 16 septembre prochain sera à nouveau complète. Cette initiative de l'échevine de la Mobilité et du Développement durable soutenue par la Région de Bruxelles-Capitale, est entièrement placée sous le signe de la mobilité douce, de la détente et de la convivialité.

Sur la place Cardinal Mercier fraîchement rénovée, vous pourrez profiter en famille ou entre amis de toutes sortes d'activités et d'animations : pique-nique, initiation au massage des pieds, contes pour enfants, ... La plateforme « Mieux vivre ensemble » propose un rallye qui vous fera (re)découvrir les joies des déplacements piétons. Vous ferez également connaissance avec les associations jettoises qui œuvrent à l'amélioration de

la qualité de vie et de la convivialité au sein des quartiers.

Cette année, à Jette Village, vous pourrez aussi découvrir un nouveau sport : le skike, une combinaison entre le roller, le ski de fond et le vélo. Les propriétaires d'un deux roues classique pourront, comme les années précédentes, faire graver leur vélo et effectuer quelques petits réglages bien nécessaires. Les plus jeunes pourront profiter d'une piste d'habileté. Les stands d'info seront également de la partie cette année à Jette Village. L'occasion de découvrir le diagnostic de l'offre de stationnement à Jette, réalisé par le bureau d'étude BRAT, d'entendre les consignes de sécurité routière distillées par l'IBSR ou les messages concernant la mobilité à Bruxelles diffusés par la commune de Jette.

Le mot de l'ombudsman

La propreté, même pendant les vacances

Les juilletistes sont de retour et les aoûtistes s'en sont allés... un croisement de population qui engendre parfois quelques déboires. L'occasion de prêter une attention particulière à quelques situations en matière de propreté.



Par exemple : que faire de ses poubelles si on part le vendredi et que le ramassage n'est prévu que pour le lundi ou le mardi ? Dans ce cas précis, un bon rapport de voisinage peut apporter la solution. Demandez à votre voisin, de sortir vos sacs aux heures réglementaires et rendez-lui la pareille en son absence. Cela vous évite d'une part l'application d'une éventuelle taxe et permet d'autre part de garder les rues en état. Depuis début août, les ouvriers ont repris le travail sur les chantiers de construction. Eux aussi sont tenus chaque soir de faire en sorte que les déchets n'encombrent pas les voiries.

Est-ce un hasard si, en cette période de vacances scolaires, on trouve nettement moins de petits déchets (cannettes, papiers, ...) abandonnés aux alentours des écoles ? Ensemble, avec les parents et les responsables des établissements, essayons de conscientiser les élèves sur le bien-fondé des inter-

ventions en matière de propreté. Pour rappel, le dépôt de déchets sur la voie publique est passible d'amende.

Le dernier week-end du mois d'août promet d'être festif, comme à chaque fois à l'occasion du marché annuel de Jette. Les services communaux se démènent chaque année pour permettre un bon déroulement de l'événement. Bruxelles-Propreté est, quant à elle, chargée de remettre les lieux en état après le passage des milliers de participants qui se pressent traditionnellement au marché. Ceci ne constitue cependant pas une raison pour déposer sur la voie publique tout ce qui encombre vos maisons.

Pensez que le civisme et le respect sont des valeurs qui rendent la vie agréable et permettent, par de petits gestes quotidiens, de conserver votre environnement propre et convivial.

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE.

La collecte des sacs verts a désormais lieu le lundi après-midi. Placez vos déchets verts le lundi avant 13h sur votre trottoir.

SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles, ...).

La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert le dimanche et lundi de 14h30 à 20h, le mardi et le mercredi de 9 à 20h et du jeudi au samedi de 9 à 16h. Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres, ...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous. Durant la période hivernale, ces enlèvements ont également lieu le dimanche sur rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 3 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 27,23 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier ? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be.

Petits déchets chimiques

PROXY CHIMIK. Les déchets chimiques contiennent souvent des élé-

ments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention ! Il n'est pas possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques, ...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis conclurent un accord avec la commune. Revers de la médaille : les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 60 €.

Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté : Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier de Proxy Chimik à Jette d'août à octobre 2012 :

Place Cardinal Mercier (police) - de 17h à 17h45 : 10 septembre et 8 octobre
Avenue Woeste (N-D de Lourdes) - de 18h à 18h45 : 27 août, 24 septembre et 22 octobre

Qu'advient-il de la famille lorsque surgit la mort ?

Soirée d'information et d'échange avec Jean Van Hemelrijck

Tôt ou tard, chacun dans son existence est confronté à la perte d'un être cher. Si perdre un proche est une expérience de vie universelle, elle se vit de façon unique et très personnelle par chaque personne. Il s'agit d'un bouleversement important, d'un passage déroutant, d'une remise en question difficile et douloureuse, d'une perte des points de repères fondamentaux...

« Le Petit Prince a dit... » - Groupe de soutien pour personnes endeuillées - vous convie, le vendredi 14 septembre, à une rencontre avec Jean Van Hemelrijck, psychologue et psychothérapeute familial. Il animera une rencontre sur un thème étroitement lié au deuil : « Qu'advient-il de la famille lorsque surgit la mort ? ». Une soirée d'information et d'échange qui se tiendra au Centre Culturel de Jette à 19h.

« **Qu'advient-il de la famille lorsque surgit la mort ?** »

Soirée d'information et d'échange avec Jean Van Hemelrijck

Le vendredi 14 septembre 2012 à 19h (accueil dès 18h30)

Au Centre culturel de Jette – Boulevard De Smet de Naeyer, 145 à Jette

Gratuit (inscription souhaitée)

Renseignements et inscriptions : Bureau d'assistance aux victimes de la commune de Jette – Caroline Fierens et Sophie Leutenez – 02.423.14.56/50 ou 0499.58.86.24. Attention, le nombre de place étant limité, l'inscription est souhaitée.



« Le Petit Prince a dit... » et ses membres

« Le Petit Prince a dit... » - Groupe de soutien pour personnes endeuillées - est composé de personnes qui ont été, à titre personnel ou professionnel, confrontées à la question du deuil :

- Jean Bruggeman, papa d'Antoine décédé il y a 9 ans et demi. Il est à l'initiative du projet « Le Petit Prince a dit... ».

- Nadia Waroquier, veuve depuis 19 ans. Elle a animé le réseau « Jeunes veuves de moins de 50 ans » pendant plusieurs années.

- Caroline Fierens et Sophie Leutenez, du Bureau jetteois d'Assistance aux Victimes. Ce service communal offre une aide et/ou un accompagnement de première ligne, un suivi psycho-social à court terme et/ou une orientation vers un service adapté.

- Jean-Marc Priels, psychologue, exerce notamment au Nouveau Centre Primavera, service de consultations dans lequel travaille une équipe d'assistants sociaux, de psychologues et de médecins qui proposent des entretiens d'accueil, de relation d'aide et de psychothérapie en séances individuelles ou en groupes.

- Charlotte Rigaux et Stéphanie De Boever, psychologues à l'asbl « Autrement bis ». Ce service offre aux victimes une aide sociale et psychologique, ainsi que la possibilité de participer à des groupes de parole.

Adresses utiles

Bureau d'Assistance aux Victimes de la commune de Jette – Hôtel du Conseil – place Cardinal Mercier 1 – 02.423.14.56 et 02.423.14.50

SSM Nouveau Centre Primavera asbl – rue Stanislas Legrelle 48 – 02.428.90.43

Asbl Autrement bis – Chaussée de Waterloo, 41 à 1060 Bruxelles – 02.534.66.66



Comment diminuer ses factures ?

Gaz – Electricité : osez comparer !

Il est parfois difficile de voir clair au milieu de tous les fournisseurs d'énergies et des différents types de contrats qu'ils proposent. Vous voulez être sûr d'avoir fait le bon choix ? Rendez-vous à La Maison communale de Jette en septembre pour la campagne d'information « Gaz-Electricité : osez comparer ! ». Une permanence sera organisée pour vous aider à comparer les prix du marché et à trouver l'offre qui vous correspond le mieux.



Dans la vie de tous les jours, vous ne cessez de faire des choix. Et pour cela, vous comparez les options qui s'offrent à vous. Pour l'énergie, en particulier le gaz naturel et l'électricité, ce n'est pas toujours simple de choisir entre un fournisseur et un autre ou entre deux formules différentes chez un même fournisseur.

C'est la raison pour laquelle votre commune a décidé de participer à la campagne nationale d'information « Gaz-Electricité : osez comparez ! » organisée par le SPF Economie qui se déroulera à Jette les mardis 18 et 25 et les jeudis 20 et 27 septembre dans le hall d'accueil de La Maison communale.

Une campagne ? Pour qui ?

- Vous ne savez pas comment faire pour comparer ?
 - Vous ne savez pas comment faire pour changer de fournisseur ou de formule tarifaire ?
 - Vous avez peur de changer ou vous craignez des difficultés ?
 - Vous souhaitez obtenir des informations sur les outils de comparaison à disposition des citoyens ?
 - Vous n'avez pas d'accès aux outils de comparaison (via internet par exemple) ?
- Pour toutes ces raisons et peut-être d'autres, cette campagne est faite pour vous !

Comment participer ?

1. Munissez-vous de votre dernière facture annuelle de gaz ou d'électricité (décompte global, facture de régularisation, ... que vous avez reçus de votre fournisseur).

2. Rendez-vous les mardis 18 et 25 septembre de 9 à 12h30 et les jeudis 20 et 27 septembre de 14 à 19h dans le hall d'accueil de La Maison communale (chaussée de Wemmel 100).

Lors de ces permanences, la responsable énergie de la commune, en collaboration avec le SPF Economie, vous aidera à utiliser les outils existants sur internet pour comparer les offres des différents fournisseurs de gaz naturel et d'électricité. Vous pourrez ainsi effectuer vous-même votre choix en toute connaissance de cause (prix, contrat fixe ou variable, compteur bi-horaire, énergie verte, ...).

Plus d'infos sur la campagne : Cellule Développement durable – 02.422.31.10 – ddo@jette.irisnet.be – <http://economie.fgov.be>

Plus d'infos sur les fournisseurs d'énergie : Infor Gaz Elec – 02.209.21.90 – www.inforgazelec.be

Campagne d'information « Gaz – Electricité : osez comparer ! »

Les 18 et 25 septembre de 9 à 12h30

Les 20 et 27 septembre de 14 à 19h

Dans le hall d'accueil de La Maison communale, 100 chaussée de Wemmel

Orchestre d'un jour « Makes sense »

Un événement unique au GC Essegem !

Participez à l'Orchestre d'un jour et construisez des sons avec ceux et celles qui jouent depuis toujours ou... depuis un jour ! Avis aux débutants, aux amateurs, aux étudiants, aux professeurs et professionnels.

Vous avez toujours rêvé de jouer d'un instrument, de faire partie d'un orchestre ? Qu'à cela ne tienne, la commune de Jette vous propose de tenter l'expérience en une demi-journée dans le cadre de la Fête du Développement durable « Makes sense », le samedi 27 octobre 2012, avec Baudouin de Jaer comme chef d'orchestre. Venez découvrir des instruments, improviser, composer et répéter autour des « 5 sens » pour présenter ensuite un concert unique !

Concrètement

Rendez-vous le samedi 27 octobre 2012 à partir de 13h (emmenez votre casse-croûte) au GC Essegem (grande salle), rue Léopold I^{er} 329 à Jette. L'Orchestre d'un jour s'adresse aux adultes et jeunes à partir de 12 ans. La participation est gratuite.

Déroulement

- 14h-16h : Répétition Orchestre d'un jour incluant la « leçon de solfège en 7 minutes »
- 16h-16h20 : Pause
- 16h20-18h : Répétition
- 19h : Concert (50')

En une après-midi, le compositeur belge Baudouin de Jaer fera de vous un(e) concertiste de talent !

Nous vous attendons avec vos instruments de musique ou objets sonores (clochettes, triangle...). Pensez que la voix est aussi un instrument ! Des pupitres, des petites lampes à accrocher, un texte écrit dans votre langue autour des 5 sens (créé pour l'occasion ou existant et que vous avez envie de partager) sont bienvenus mais pas indispensables.

Pour ceux et celles qui ont envie de voir ce que cela donne, un atelier de composition est organisé le mercredi 17 octobre de 19 à 21h au GC Essegem afin de discuter des morceaux et du concept. Attention, ce n'est pas une répétition générale !

En résumé

- 2 ateliers vous attendent :
 - Mercredi 17 octobre de 19 à 21h au GC Essegem : atelier de composition
 - Samedi 27 octobre de 13 à 18h au GC Essegem :

atelier Orchestre d'un jour

Pour l'Orchestre d'un jour, vous n'êtes pas obligé de suivre l'atelier de composition.

Envie de participer ?

Ne tardez pas à vous inscrire aux ateliers, les places sont limitées à 50 personnes !

Inscriptions et informations :

Orchestre d'un jour : service Développement durable - Inge Bongaerts - 02.422.31.12 - ibongaerts@jette.irisnet.be. Merci de signaler si vous apportez un instrument de musique ou un objet sonore.

Atelier de composition : Baudouin de Jaer - baudouin.dejaer@gmail.com

L'Orchestre d'un jour est organisé dans le cadre de la Fête du Développement durable, à l'initiative de son échevine, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins et de Bruxelles Environnement, en partenariat avec les bibliothèques et les centres culturels de Jette.

Un lunchbox sain Back to school

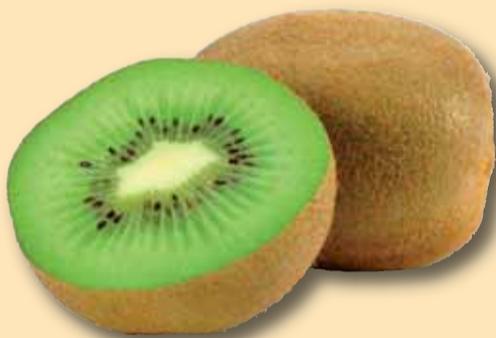
Le 1^{er} septembre arrive à grands pas. Vos enfants sont sans doute super enthousiastes de retrouver le chemin de l'école. En tant que parents vous êtes plutôt préoccupés par les aspects pratiques. Iron-ils diner chaud ou prévoit-on une boîte à tartine et que prévoit-on comme en-cas ? Nous vous donnons d'ores et déjà quelques trucs et un recette originale pour une reprise scolaire durable.

En tant que parents il vous semble important que votre enfant grandisse heureux et en bonne santé. Mais souvent nous ne portons pas d'attention à l'impact des sodas, bonbons et autres nourritures grasses sur nos enfants et sur l'environnement. De plus en plus d'enfants sont en surpoids par manque d'exercice ou faute de nourriture mal équilibrée. A côté de cela, la moitié des déchets scolaires sont des déchets d'emballages d'en-cas et de repas. Canned, cartons de boissons, papier aluminium, et autres emballages jetables remplissent chaque jour les poubelles créant à la fin de l'année scolaire une énorme montagne de déchets...sans compter qu'ils ne sont pas bon marché !

Heureusement il existe des alternatives durables, plus saines et meilleur marché : les tartines dans une boîte pour le déjeuner, une portion de fromage comme en-cas, fruits de saisons, légumes et biscuits dans une petite boîte. Les commerces proposent de chouettes boîtes pour emmener des fruits ou des biscuits ou peut-être pouvez-vous personnaliser une boîte avec vos enfants.

Comme boisson, de l'eau du robinet dans une gourde : bon marché et sain !
Conseil: achetez une gourde de bonne qualité afin d'éviter les fuites et rincez-la soigneusement chaque jour. Et bien entendu il est absolument inutile d'emballer vos tartines dans du papier aluminium si vous les mettez dans une boîte à tartines !

Nous vous donnons dès à présent un petit peu d'inspiration afin de transformer la boîte à tartines en une alternative alléchante. Nous vous souhaitons beaucoup de succès pour cette nouvelle rentrée !



Passionné de potagers? Devenez Maître-Maraîcher

Bruxelles Environnement lance pour la 2^{ème} année un appel aux citoyens à devenir Maître-Maraîcher. Un Maître-Maraîcher est une personne expérimentée en matière de potagers qui offre de son temps pour partager sa passion avec des personnes qui voudraient se lancer : conseils, soutien, informations. Concrètement vous recevez une formation entre 10 et 15 séances, le soir et le week-end, suite à laquelle vous recevez un diplôme officiel et êtes disposé à participer à quelques événements en lien avec les potagers.

Infos pratiques et inscriptions

La formation Maîtres-Maraîchers est gratuite et réservée aux Bruxellois bénéficiant d'au moins 3 ans d'expérience en matière de potagers. La sélection se fera sur base du dossier de candidature attendu pour le 20 octobre au plus tard. Le dossier est disponible sur demande à : edeconinck@environnement.irisnet.be ou en téléchargement sur le site www.bruxelles-environnement.be.



Veggie Lunchbox

Tomates et carottes, deux légumes populaires, cuisinées pour devenir super douces et très gouteuses.

Ingrédients

- 1 paquet de tofu (375 g)
- 4 tomates et 4 carottes
- 2 oignons
- 3-4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 3 cuillères à café d'épices italiennes
- 1 cuillère à café de bouillon de légume
- 1,5 cuillère à café de sucre de canne
- une poignée de feuilles de basilic
- poivre
- olives vertes (facultatif)



Préparation

Couper les légumes en petits morceaux. Chauffer l'huile d'olive dans une poêle et y faire revenir l'oignon et les carottes à feu très doux. Ils doivent presque caraméliser. Quand les légumes sont presque cuits, ajouter les petits dés de tomate, le bouillon de légume et les épices italiennes. Mélanger. Faire cuire le tout encore 10 minutes à feu moyen. Les légumes sont maintenant secs. Entretemps presser le tofu : le placer entre 2 planches à découper (ou assiettes) et placer sur le dessus quelque chose de lourd (annuaire, conserves) et le laisser ainsi un vingtaine de minutes. Après vingt minutes vous verrez que le tofu a perdu une grosse partie de son liquide, vider le jus et émietter le tofu à la main au-dessus d'un bol mélangeur. Ajouter les légumes cuits, le basilic et le sucre de canne. Mixer le tout finement. Assaisonner avec du poivre et éventuellement une pincée de sucre supplémentaire.

L'enseignement : une priorité à Jette

A Jette, le plus grand défi de l'enseignement communal est d'accueillir tous les enfants jettois en âge de scolarité. Grâce à la procédure d'inscription mise en place, la commune a pu réaliser un état des lieux de la situation sur son territoire. Jette est la seule commune de la Région de Bruxelles-Capitale à pouvoir donner un inventaire précis des places disponibles et des demandes non-satisfaites pour son enseignement primaire et maternel.

Les données récoltées au sein des écoles communales permettent de définir les besoins, école par école, année par année. Ces informations sont précieuses pour mettre en place une politique et un planning de travaux et d'investissements dans les écoles jettoises, à court, moyen et long termes.

Des nouvelles structures d'accueil

En réponse à la forte croissance démographique, Jette avait ouvert à la rentrée 2011 une classe d'accueil à l'école maternelle de Dieleghem, permettant d'inscrire 25 enfants en plus pour l'année scolaire 2011-2012.

Cette forte demande d'inscriptions en maternelle se répercutera dans 3 ans en primaire. Anticipant le problème, la commune a donc introduit une demande auprès du gouvernement, pour la construction d'une nouvelle école dans la section primaire de Dieleghem (dont certains pavillons datent de l'expo 58). Baptisée « école de l'Arbre Ballon », celle-ci permettra une extension de 140 places supplémentaires, réparties sur les 6 années d'étude. La

commune espère que les nouveaux locaux seront accessibles au plus tard pour la rentrée 2014, afin d'absorber les enfants venant de l'école maternelle.

Un projet d'extension de 4 classes-conteneur pour l'école Aurore a également été accepté par la Région, suite à un appel à

projet initié par son ministre-président. L'extension permet à l'école d'avoir 3 classes pour chaque année du primaire et constitue une possibilité d'accueil de 92 enfants supplémentaires.

En 4 ans, Jette aura ainsi augmenté sa capacité d'accueil dans les écoles fondamentales de 257 enfants.

Un entretien régulier

Mises à part les nouvelles constructions, il faut savoir que l'entretien et la rénovation des écoles communales (corniches, châssis, toitures, chaudières, plomberie, sanitaires, ...) représentent un gros investissement.

Autre élément important : assurer un accueil de qualité avant et après les cours. Il faut que les enfants puissent être accueillis à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h le soir, par un personnel compétent. Si cet accueil de qualité est reconnu par l'ONE, les formations des accueillants sont prises en charge directement par la commune.

L'enseignement communal à Jette, c'est aussi une académie et des cours de promotion sociale, dont le sérieux et la qualité sont reconnus dans toute la Région de Bruxelles-Capitale.

Mais, au-delà des chiffres, l'enseignement à Jette c'est également : un service à l'administration communale, des directions d'écoles et des enseignants motivés qui, quotidiennement, se plient en quatre pour dispenser un enseignement de qualité. Et cette motivation se reflète au travers de nombreux projets scolaires, d'un taux de réussite au CEB supérieur à la moyenne de la Communauté française et surtout d'un bien-être et d'une joie de vivre palpables dans les écoles de la commune. Nombreux sont les enseignants qui travaillent durant les congés scolaires dans leur classe afin de préparer la rentrée scolaire. N'est-ce pas la preuve qu'ils se sentent bien dans leur fonction ? Et si les enseignants sont heureux, il y a beaucoup de chances que les enfants le soient aussi.



Population scolaire 2011-2012

Ecoles	Population Maternelle	Population Primaire
Aurore	245	336
J. Brel	183	265
Clarté	211 (*)	290
Dieleghem	234 (**)	250
Van Asbroeck	207	279
Vanhelmont	236	264
Champ des Tournesols	-	121
Total	1316	1805
Total Général		3121
(*)Clarté (60) + Simone Blangchard (151)		
(**)Dieleghem (117) + Les Chatons (58) + Florair (58)		

L'Arbre Ballon : une nouvelle école pour 2014-15

Le mardi 10 juillet à 9 heures, la commune de Jette a posé symboliquement la première pierre d'un nouvel établissement scolaire, en présence de Jean-Marc Nollet, vice-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles et avec le soutien du ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale, qui n'a malheureusement pu être présent pour l'occasion.



En réponse à l'augmentation de la population, la commune de Jette a planifié l'ouverture d'un nouvel établissement scolaire. L'école primaire de l'Arbre Ballon sera construite sur le site du domaine classé du Bois du Poelbosch, le long de l'avenue du Laerbeek, à Jette. La commune bénéficie, pour ce projet, d'une subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Conçue par le bureau d'architecture LD2, la nouvelle école représente un investissement de 6.500.000 EUR TVAC.

Délai record

Les travaux de construction de l'école de l'Arbre Ballon commencent prochainement à Jette et devraient durer entre 2 ans et demi et 3 ans. La nouvelle école devrait ouvrir ses portes pour la rentrée scolaire 2014-15. Un délai record, quand on sait que les premiers contacts entre la commune de Jette et le ministre Jean-Marc Nollet remontent à 2010. Là où il faut généralement compter une bonne dizaine d'années, la construction de la nouvelle école de Jette n'aura pris au total que 5 ans.

Bâtiment respectueux

Le projet, dessiné par LD2 Architectes, comprend 1 bâtiment qui articule ses 4 ailes autour d'un atrium vertical et traversant. L'école, haute de 2 étages, est couverte par des toitures plates végétalisées. Elle comprend une extension de la cour ainsi qu'un préau couvert. Les nouveaux bâtiments pourront accueillir 18 classes. Certifié « basse énergie », le projet a été conçu dans une optique économique et écologique responsable et respectueuse et les nouveaux bâtiments devraient présenter un coefficient K (isolation) inférieur à 28 (basse énergie à partir de 30). L'école de l'Arbre Ballon a également été conçue pour être accessible aux personnes à mobilité réduite, notamment via des circulations, l'aménagement d'ascenseurs et de sanitaires adaptés. En raison de sa situation sur le site protégé du domaine du Poelbosch et de sa proximité avec le site natura 2000, le projet a été étudié pour qu'aucun arbre classé ne soit abattu lors des travaux. Une fois le chantier terminé, de la végétation sera replantée pour assurer une continuité végétale sur le site.

Informations enseignement: Paul Spitaels – Responsable du service enseignement – 02.422.31.83 – pspitaels@jette.irisnet.be

Informations techniques: Eric Janssens – Conseiller technique – Chef du service Patrimoine Communal – 02.422.31.60 – ejanssens@jette.irisnet.be



Investissements

La commune met tout en œuvre pour offrir aux Jettois un enseignement de qualité, un environnement de travail performant pour les enseignants et des lieux d'apprentissage et de vie adéquats pour les élèves.

Rénovations

Chaque année, plus d'1 million d'euros est investi pour entretenir et rénover les bâtiments scolaires. L'année dernière, de gros travaux ont ainsi pu être réalisés :

- la rénovation des sanitaires dans plusieurs écoles
- le désamiantage de l'école Aurore
- la rénovation des corniches de l'école Jacques Brel
- la rénovation de la salle de gymnastique de l'école Aurore
- la pose de nouveaux châssis à l'école Florair
- la rénovation de la cour de l'école maternelle Van Asbroeck
- la construction de préaux à l'école Van Asbroeck
- etc.

Faire face à la croissance

La commune de Jette veille également à augmenter l'offre et le nombre de places dans les écoles et offre son soutien à la réussite scolaire, grâce à différents axes d'action :

- faire face à la demande croissante de places
- obtenir des subsides pour l'installation de nouvelles classes à l'école Aurore
- construire la nouvelle école de l'Arbre Ballon
- augmenter le budget pour l'achat de matériel scolaire
- instaurer un projet pédagogique clair pour chaque école
- travailler avec des enseignants formés et motivés
- lutter contre le décrochage scolaire via Intervalle et les écoles des devoirs

De retour à l'école

Conseils de sécurité pour les enfants et les automobilistes

Le lundi 3 septembre marquera le premier jour de la nouvelle année scolaire. Des centaines d'enfants reprendront donc le chemin de l'école ou se feront déposer par leurs parents. C'est principalement au milieu de la circulation que les automobilistes devront prêter une attention particulière à ce groupe d'usagers faibles de la route. Voici quelques conseils à l'attention des conducteurs, des parents et des enfants eux-mêmes.

L'univers de la conduite est typiquement une affaire d'adultes et n'est pas orienté vers les enfants. Ces derniers ont leur propre monde, leurs possibilités et leurs limites, d'où le risque d'être parfois confrontés à des situations dangereuses. En tant qu'automobilistes ou parents, c'est notre devoir de redoubler de vigilance et de veiller à ce que les enfants parviennent à l'école en sécurité.

Les réactions des enfants sont imprévisibles. Soyez donc sur vos gardes quand vous voyez un enfant sur la route. Ne roulez pas à plus de 30km/h aux alentours d'une école. Saviez-vous qu'un piéton qui est heurté par une voiture à une vitesse de 30km/h peut être tué ? Le risque de collision mortelle à cette vitesse est de 5 %. Et à une vitesse de 50km/h, ce risque grimpe jusqu'à 45 % ! Voilà qui légitime, si besoin est, la mise en place de zones 30 aux abords des écoles.

L'administration communale de Jette met tout en œuvre pour protéger les enfants, grâce à des conditions de circulation adaptées (zones 30, dos d'âne),

mais aussi grâce à l'intervention, devant chaque école, d'un collaborateur en prévention qui règle la circulation aux passages pour piétons. A vous aussi, en tant que conducteur, à prendre vos responsabilités et à lever le pied aux abords des écoles, aux arrêts de tram, ... Les cinq minutes que vous gagnerez en roulant plus vite ne valent certainement pas la vie d'un enfant.

Que votre enfant se rende à l'école à pied, à vélo, en bus, en tram, en métro ou en voiture, la prudence est toujours de mise. Voici à cet usage une série de conseils utiles, quel que soit votre moyen de locomotion. Certains s'adressent d'ailleurs directement aux automobilistes.



A pied

- Choisissez le chemin le plus sûr, même s'il n'est pas spécialement le plus court.
- Choisissez des rues avec des trottoirs ou des accotements larges et en bon état.
- Pour traverser la rue, préférez les endroits qui offrent la plus grande sécurité : avec un agent de police ou un surveillant habilité, des feux, un passage pour piétons...
- Optez de préférence pour des rues au trafic faible, où les véhicules ne roulent pas trop vite, où la traversée est courte, où il n'y a pas trop de véhicules (voitures, camions) qui circulent, où votre enfant voit bien les véhicules et est bien visible des conducteurs environnants.
- Profitez du trajet pour lui apprendre les bons comportements à adopter en tant que piéton.
- Repérer avec lui les endroits qui peuvent présenter un danger, comme les garages, les parkings et les allées d'où peuvent sortir et où peuvent entrer des voitures sans qu'on s'y attende.
- Entraînez-vous à traverser correctement : s'arrêter un peu avant le bord du trottoir ; regarder à gauche, puis à droite, et encore à gauche ; si aucun véhicule n'arrive, traverser sans courir en continuant à bien regarder.
- Prenez l'habitude de marcher du côté de la circulation et de placer votre enfant du côté des maisons.
- N'attendez jamais votre enfant sur le trottoir d'en face. Vous éviterez qu'il traverse sans regarder pour vous rejoindre.

Les enfants ont leur propre monde, leurs possibilités et leurs limites, d'où le risque d'être parfois confrontés à des situations dangereuses

Ensemble, à vélo

- Au début, il vaut mieux rouler à côté de votre enfant, à sa gauche. Vous devrez vous replacer derrière lui lorsque le croisement est impossible.
- Quand votre enfant est plus expérimenté, vous pouvez rouler derrière lui.
- Avant le départ, mettez-vous d'accord avec votre enfant sur certains points bien précis. Par exemple : « Si je crie STOP, tu t'arrêtes tout de suite », « A ce carrefour-là, on s'arrête ... ».
- N'hésitez pas à encourager votre enfant pendant le trajet. A l'arrivée, discutez de ce qui était bien et de ce qui l'était moins.
- Pensez à montrer l'exemple car vos enfants apprennent en vous imitant. Respectez le code de la route.
- Prévoyez les dangers possibles. Soyez courtois avec les autres usagers de la route.



Tout seul à vélo

- Il faut d'abord que vous soyez sûr que votre enfant en est capable : arrive-t-il à regarder derrière lui et à lever le bras tout en conservant sa trajectoire ? Évalue-t-il correctement les distances et les vitesses des véhicules ? A-t-il conscience des dangers ?
- Choisissez un itinéraire sûr. Attention, ce n'est pas forcément le plus court ! La sécurité est augmentée lorsque : la vitesse des véhicules est peu élevée, il y a peu de voitures (camions) qui circulent, il y a une piste cyclable suffisamment large ou séparée de la chaussée, il n'y a pas de traversée dangereuse (éventuellement, apprenez-lui à descendre de son vélo et à traverser à pied).
- Apprenez à votre enfant à communiquer avec les conducteurs : tendre le bras lorsqu'il va changer de direction, chercher leur regard afin de vérifier s'ils l'ont bien vu et s'ils vont le laisser passer...
- Veillez à ce qu'il ait un bon équipement : taille du vélo, freins, casque, réflecteurs, éclairage, chasuble fluo.



En transports en commun

- Apprenez à votre enfant à lire les horaires qui le concernent.
- Cherchez avec lui des repères pour qu'il sache quand il doit appuyer sur le bouton pour demander l'arrêt.
- A l'arrêt**
- Il est dangereux de traverser la rue en courant pour prendre son bus ou son tram. Attirez l'attention de votre enfant sur ce point. Il vaut mieux arriver en retard que de prendre un tel risque !
- Apprenez-lui à se tenir loin du bord de la chaussée lorsqu'il attend.
- En métro, les consignes sont : on ne s'approche pas du bord du quai et on ne monte plus lorsque le signal sonore retentit car les portes risquent de se refermer à tout moment.
- A l'arrivée**
- Apprenez à votre enfant à attendre que le bus ou le tram soit reparti pour traverser la rue. S'il ne redémarre pas tout de suite, apprenez alors à votre enfant à traverser derrière ou loin devant lui.

En voiture

- Veillez à ce que votre enfant attache correctement sa ceinture.
- Arrêtez-vous à des endroits réglementaires, même si ce n'est que pour deux minutes. Se garer en double file, sur l'arrêt de bus, la piste cyclable, le passage pour piétons ou le trottoir est interdit et dangereux !
- Une voiture mal garée peut empêcher un enfant qui veut traverser de bien voir et d'être vu. Une voiture arrêtée sur le trottoir ou la piste cyclable oblige les piétons et les cyclistes à aller sur la chaussée où ils courent plus de danger.
- Quand vous redémarrez, vérifiez bien qu'aucun enfant ne se trouve devant ou derrière votre voiture.
- Faites toujours monter et descendre votre enfant du côté du trottoir.



Conseils aux conducteurs

- Les réactions des enfants sont imprévisibles : soyez très prudent quand vous roulez aux abords d'une école ou d'un endroit où il y a beaucoup d'enfants.
- Réduisez votre vitesse à chaque fois que vous passez près d'une école ou d'un lieu fréquenté par les enfants.
- Ralentissez immédiatement quand vous voyez un enfant au bord de la route. Il pourrait se trouver quelques secondes plus tard sur votre trajectoire.
- Arrêtez-vous quand vous passez un carrefour. N'oubliez pas que les cyclistes qui continuent tout droit ont la priorité. Il en va de même pour les piétons qui traversent.
- Évitez de dépasser un bus ou un tram à l'arrêt. Des enfants (et des adultes) pourraient traverser juste devant celui-ci et surgir devant votre voiture.
- En dépassant un vélo, laissez une distance d'au moins un mètre entre celui-ci et votre voiture. Particulièrement quand il s'agit d'un enfant, prenez plus d'un mètre de distance car il pourrait dévier de manière inattendue.
- Ne faites jamais un demi-tour ou une manœuvre complexe près d'une école ou d'un endroit fréquenté par de nombreux enfants.

Réouverture de la bibliothèque Mercier

Journée portes ouvertes et festivités

Suite à la fusion des bibliothèques Mercier et de Naeyer, les lecteurs sont invités à découvrir les nouveaux aménagements lors d'une journée portes ouvertes qui aura lieu le 27 août. Ils pourront également découvrir une exposition sur les carnets de voyages (à voir jusqu'au 15 octobre). Dès le 28 août, tous les services de la bibliothèque Mercier seront à nouveau accessibles à tous les Jettois, de 0 à 99 ans : emprunt de livres, de magazines, de livres lus sur CD et de DVD documentaires, consultations internet gratuites.

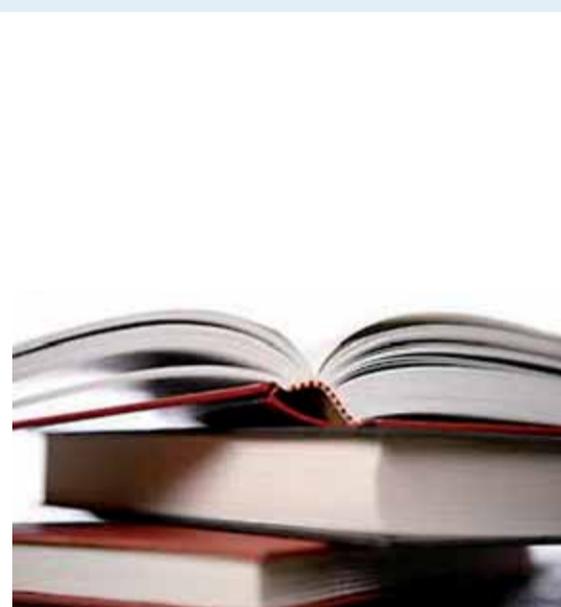
Une grande fête d'inauguration aura lieu le samedi 22 septembre à partir de 11h avec de multiples activités pour les petits et les grands : vente de livres déclassés, ateliers d'écriture et de reliure, rencontre avec les écrivains jettois, concert, etc. Mais aussi un flash mob auquel vous êtes conviés à participer (voir encadré ci-contre). Toutes les activités seront gratuites et ouvertes à tous.

Pour découvrir les nouveaux tarifs et le nouvel horaire de la bibliothèque, rendez-vous sur le site : www.biblioJette.be.

Journée portes ouvertes : le 27 août
Réouverture de la bibliothèque : le 28 août
Fête d'inauguration : le 22 septembre à 11h
Bibliothèque Mercier, 10 place Cardinal Mercier – www.biblioJette.be

Participez au flashmob du 22 septembre

Pour fêter l'unification de ses deux pôles, la bibliothèque de Jette lance un « flash Mob ». Tenté par l'expérience ? Rendez-vous le samedi 22 septembre à 14h, à la bibliothèque de Naeyer (Bd de Smet de Naeyer, 147 à Jette). Pendant une petite heure, vous vous entraînez à faire des « Freeze » (positions figées) et des « Hug » (accolades) symbolisant la rencontre des deux pôles de la bibliothèque. A 15h, après une course-relais symbolique utilisant le « dernier livre » de la bibliothèque de Naeyer comme témoin, l'action urbaine débutera sur la place Cardinal Mercier. Les participants surprendront les riverains sur leur terrain en formant une fascinante image de passants-lecteurs figés sur de la musique top.



Les Petits académiciens du Néerlandais proposent des cours pour les 3 à 6 ans

Dès septembre, les petits auront la possibilité de s'initier à la deuxième langue nationale, le mercredi ou le samedi matin, avec les « Petits académiciens du Néerlandais » !

Pour qu'apprendre le néerlandais devienne un plaisir dès le plus jeune âge, les « Petits académiciens du Néerlandais » basent leurs ateliers sur une méthode ludique. Les enfants s'amusent, sont en mouvement et parlent... pour le plaisir de jouer avec les mots, les compagnons et le thème proposé ! Rassemblés par groupes de 9, les enfants progressent en échangeant.

En plus d'apprendre du vocabulaire et de se faire comprendre dans une autre langue, les « Petits académiciens du Néerlandais » entendent tisser un lien affectif entre les plus jeunes et le néerlandais pour qu'ils trouvent cela amusant et facile. Voilà pourquoi ils ne sont pas avares en idées, musiques, jeux et matériel divers. Avec humour et peps pour enseigner l'apprentissage du néerlandais chez les plus petits !

Informations et inscriptions : Les Petits académiciens du Néerlandais – 0471.87.17.26

Cours de néerlandais pour les petits de 3 à 6 ans

Le mercredi ou le samedi matin – groupes de 9 enfants – sur inscription



Cours de Promotion sociale J.-L. Thys

A fond les langues

Un examen de néerlandais en perspective ? Besoin de rafraîchir vos connaissances en anglais ? Envie de parler l'espagnol ou l'allemand ? D'apprendre l'italien ou le chinois ? Ou de suivre des cours d'habillement ?

A Jette, les Cours communaux de Promotion sociale J.-L. Thys proposent des formations organisées selon un horaire généralement compatible avec une activité professionnelle, en journée ou en soirée. Que vous soyez débutant ou que vous disposiez déjà de connaissances de base, vous y trouverez un groupe de votre niveau. Un test d'évaluation est effectué au moment de l'inscription. Votre rentrée scolaire, cette année, c'est le 3 septembre !

Intéressé(e) ? Les inscriptions se prennent du lundi 27 au jeudi 30 août 2012, de 16 à 20h et, à partir du 3 septembre, du lundi au jeudi de 14 à 16h et de 18 à 20h.



L'académie G.H. Luytgaerens Dans l'air du temps

L'académie de Jette, avec le soutien de l'échevin de la Communauté française, initie quelque 1000 élèves à la musique, à la danse et aux arts de la parole. Des artistes professionnels enthousiastes y donnent des cours dynamiques à la portée de tous, enfants et adultes. Les cours s'adaptent aux courants culturels actuels et l'éventail proposé s'enrichit chaque année.



Musique

En musique, les élèves apprennent la magie de jouer d'un instrument, l'histoire ou les richesses de l'écriture musicale. Un cours de basson a été créé l'an dernier. Différents ensembles ont également vu le jour ces dernières années, axés sur les musiques de films, le jazz ou le rock. Un nouvel atelier « Rhythm & Groove » développe le sens du rythme : en tapant dans les mains et sur tout ce qu'ils trouvent, les élèves découvrent également les « grooves » Funk, Jazz, Latino, Africain, Indien, ...



Danse

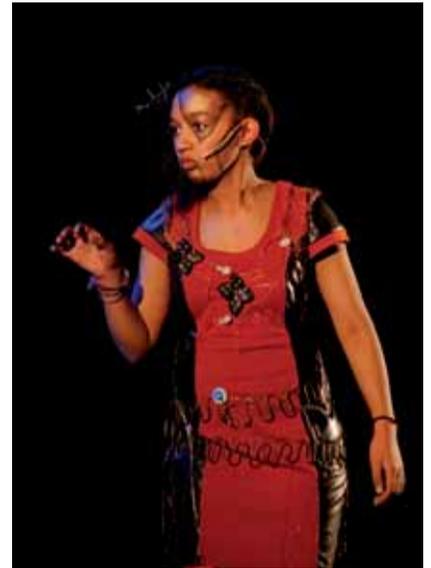
La danse conduit à l'épanouissement par la recherche du mouvement et de l'harmonie corporelle. Danse classique, Modern jazz et Danse contemporaine ciblent les qualités du mouvement et s'adaptent aux découvertes chorégraphiques récentes pour développer une pédagogie qui évolue avec son temps. Un nouveau cours de danse classique s'adresse spécifiquement aux adultes. Deux cours de barre au sol – l'un orienté yoga, l'autre Pilates – s'adressent aux ados et adultes danseurs ou non et allient des exercices d'assouplissement et de renforcement musculaire au travail de l'équilibre et de la respiration.

Parole

Les arts de la parole et le théâtre suivent également le courant. A côté des cours classiques, des ateliers font la part belle à l'imagination. Les élèves apprennent à créer leur scénographie et développent leur créativité au travers du travail d'écriture, d'improvisation et du jeu dramatique. De quoi permettre à chacun de rencontrer son média théâtral !

De nombreux spectacles jalonnent l'année scolaire pour le plus grand plaisir de chacun.

Retrouvez tous les cours, les horaires et autres infos sur le site de l'académie : www.academie-jette.be



Musique - Danse - Arts de la Parole

Inscriptions : Académie de Jette « G.H. Luytgaerens », rue du Saule, 1 – 1090 Jette – 02.426.35.56 – secretariat@academie-jette.be

Inscriptions en septembre, du lundi au vendredi de 16h30 à 19h, le mercredi à partir de 15h.

Cours collectifs de guitare d'accompagnement



Vous avez plus de 10 ans et avez toujours rêvé de jouer de la guitare, mais vous n'avez jamais fait de solfège ? Qu'à cela ne tienne ! Laurent Peeters propose, à Jette, des cours de guitare ouverts à tous, sans connaissance musicale préalable. Inscrivez-vous, selon votre niveau, dans le groupe débutant ou intermédiaire. Les intéressés auront la possibilité de suivre un cours d'essai.

Renseignements et inscriptions : Laurent Peeters – 0479 45 38 93

Cours collectifs de guitare d'accompagnement

Collège Saint-Pierre de Jette, 153 rue Léon Theodor

Tous les mardis

Niveau débutant : de 18h à 18h50 - Niveau intermédiaire : de 19h à 20h

Jette Classics sous un ciel variable



A voir le temps du samedi 30 juin, on aurait fort à parier que les dieux de la météo apprécient la musique classique... Soufflant pas mal ce jour-là, le vent s'était invité pour accompagner en douceur les petits et grands élèves des académies jettoises de musique. Et si le soleil était de mise pendant presque toute la prestation, la pluie n'était pas en reste et a laissé entendre quelques clapotis en début de soirée. Mais loin des grosses averses du mois de juillet, les participants ont pu exprimer leur talent dans de bonnes conditions, enchaînant les solos, duos, trios ou configurations plus complexes... pour donner un bel aperçu de styles musicaux et d'instruments variés. Un moment convivial qui a permis, une fois encore, de profiter pleinement du cadre agréable de la nouvelle place Cardinal Mercier.

Envie de faire du sport ? Obtenez votre chèque-sport !

Vous êtes sportif(-ve), Jettois(e), senior ou jeune de moins de 25 ans ? Alors, la commune de Jette vous donne un coup de pouce pour la pratique de votre sport favori par le biais de chèques-sport d'une valeur de 30 EUR.

Grâce au chèque-sport de 30 EUR, la commune entend encourager la pratique sportive chez les jeunes et les seniors. Ce chèque s'adresse à trois catégories de Jettois(es): les pensionnés, les jeunes de 3 à 18 ans et les étudiants âgés de 18 à 25 ans. Le chèque-sport jettois n'est lié à aucune autre obligation que celle de résider à Jette et de s'affilier pour un an au club sportif de son choix ou à l'association qui organise des activités extrascolaires.

Vous souhaitez obtenir un chèque-sport communal d'une valeur de 30 EUR, remplissez un formulaire de demande que vous trouverez sur le site internet www.jette.be ou à La Maison communale (à l'Accueil ou au service des Sports) pendant les heures d'ouverture normales de l'administration communale - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.

Sport, fair-play et émotion à la remise des mérites sportifs Des trophées distribués en présence de Guillaume Gillet

Comme chaque année au mois de juin, la commune de Jette a récompensé ses sportifs et leur a remis des trophées pour les récompenser de leurs prestations. Mais cette année, la soirée des mérites sportifs était empreinte d'une émotion toute particulière. Impossible en effet, ce 25 juin, de ne pas évoquer le tragique incendie qui avait détruit la salle Omnisports de Jette une dizaine de jours plus tôt.

Cette année encore, de nombreuses prestations remarquables ont été livrées par des sportifs jettois, dans des disciplines variées. Quelques exemples : Florian Dewandeleer pour sa 2^{ème} place au championnat de Belgique d'escrime, le RDS Jette pour les premières places de l'équipe Juniors et de l'équipe Vétérans au championnat de football, Anne Ravays, Geoffrey Vanhecke, Fanny Debrouwere, Thomas et Guillaume Demaret et Cyril Desmet pour leurs prouesses en judo, le Cocmes et ses multiples champions, Alexandre et Nicolas Walwis pour leurs médailles d'or en natation, le Fresh Air Jette, primé pour plusieurs mérites en basket-ball et bien d'autres...

Un Mérite spécial a aussi été remis cette année au footballeur Guillaume Gillet, récemment installé à Jette et qui était venu pour l'occasion en compagnie de sa femme et de leur jeune enfant. A la remise de son trophée d'honneur, le jeune sportif professionnel s'est exprimé sur sa passion et a encouragé tous les sportifs présents dans la salle à aller au

bout de leur ambition, soulignant la qualité des supports mis en place par la commune. Un bel exemple à suivre pour les plus jeunes.

A l'issue de la remise des prix, tous rassemblés dans la salle communale des fêtes, les membres du collège communal, les responsables du service des sports de Jette et de l'asbl Sport à Jette, les lauréats des mérites, les responsables de clubs et autres sympathisants ont exprimé toute leur sympathie aux différents acteurs liés de près ou de loin à la gestion de la salle Omnisports. Un beau moment de solidarité et d'esprit de soutien, comme on aime à en voir dans le sport !



Drach' National sous le soleil ! Une deuxième édition très festive

Hé non, cette année, pas de drache nationale pour le 21 juillet à Jette ! Mais une pluie de concerts et des nuées de Jettois prêts à faire la fête. Entre soleil, concerts, bonne humeur et ambiance conviviale, la deuxième édition de Drach' National, on peut le dire, fut une belle réussite !

Ce n'est que la deuxième édition de ce festival ironiquement baptisé Drach' National, mais l'événement semble avoir déjà rencontré son public, venu en nombre pour fêter ce 21 juillet en musique. Pour l'occasion, les organisateurs de la brasserie Le Central, soutenus par la commune de Jette, avaient investi la place Laneau et invité plusieurs groupes à se produire en concert pour assurer l'ambiance.

Un peu avant 17h30, Novogama est monté sur scène devant un public encore clairsemé et timide. Mais à coup de rythmes chauds et suaves, les jeunes parisiens ont installé une ambiance décontractée sur la place... avec ou sans chemise.

Avec Asphalt, ça déménage ! Alliant énergie et technique, les rockeurs ont fait vibrer les spectateurs affluant pour profiter des rayons du soleil, trinquer à la fête nationale ou discuter entre voisins.

Dans un esprit très rock'n roll, Incry a laissé son empreinte sur le festival en interprétant, en plus de ses compositions, une reprise de la célèbre « Highway to hell » d'AC/DC, ainsi qu'une version électrique de la Brabançonne qui ont ravi les membres de l'assemblée et de la terrasse (bondée) du Central !

Sur le coup de minuit, place à Just 1 Guy qui, malgré son nom, mettait sur le devant de la scène une demoiselle qui n'a pas froid aux yeux. Le trio a fait l'unanimité parmi les Jettois encore présents pour la fête.

Une belle édition donc, sans pluie mais avec le sourire et un public déjà fidèle au rendez-vous pour fêter la Belgique et ses habitants dans la bonne humeur.



Fête annuelle à la Ferme pour enfants de Jette !

Avez-vous déjà participé à la fête annuelle de la Ferme pour enfants de Jette ? Non ? Alors il faut y remédier au plus vite ! Les samedi 8 et dimanche 9 septembre 2012, de 11 à 18h, la Ferme vous ouvre ses portes et vous invite à découvrir son petit monde. En famille, entre amis ou bien seul, ... vous profiterez d'un moment chaleureux, convivial et ludique pour vous amuser et échanger vos impressions.

Pour sa 28^{ème} fête annuelle, la Ferme pour enfants de Jette a prévu de quoi satisfaire tous les goûts des petits et des grands : jeux pour enfants ou pour familles, informations environnementales non négligeables, dégustations de produits locaux, ...

Papy... scientifique ou fermier ?

Cette année, les activités tourneront autour d'un thème formulé comme une question : « Papy : était-il fermier, scientifique... ou les deux ? ». Pourquoi le tas de fumier « fume »-t-il ? Comment le lait se transforme-t-il en fromage ? Pourquoi les arbres font-ils des beaux fruits colorés qui attirent les gourmands ? Voilà quelques énigmes parmi d'autres qui seront abordées par le biais du jeu ou par la présence de diverses associations. Vous jouerez au petit scientifique afin de comprendre comment travaillaient les papys fermiers et comment ils travaillent toujours aujourd'hui.

D'autres opteront peut-être pour une balade en calèche dans les bois, feront une fascinante rencontre avec les abeilles du rucher école ou profiteront simplement de l'occasion pour passer un peu de bon temps avec leurs proches. Pour les plus gourmands, la Ferme pour enfants propose de déguster ses produits et, pourquoi pas, de faire quelques provisions à rapporter chez vous. Une occasion parmi d'autres de soutenir l'asbl dans son travail d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.

Plus d'informations : asbl Ferme pour enfants de Jette – Petite rue Sainte-Anne 172 à Jette – Tél : 02.479.80.53

Concours d'épouvantails

Lors de sa grande fête annuelle, la Ferme pour enfants lance son premier concours d'épouvantails réservé aux familles, enfants et collectifs créés pour l'occasion.

Traditionnellement utilisé pour effrayer les oiseaux et les empêcher de dévorer graines et fruits, l'épouvantail est fabriqué de bois, d'osier ou de paille et est revêtu de vieux vêtements, haillons ou guenilles. Cependant, s'il joue le repoussoir pour les piafs de nos campagnes, ceux-ci n'hésitent pas à s'en servir comme perchoir.

La Ferme pour enfants de Jette propose donc aux volontaires de s'atteler à la tâche afin de réaliser une colonie d'épouvantails qui seront exposés durant la fête du 8 et 9 septembre et primés par le public selon plusieurs critères : qualité esthétique, originalité, humour, utilisation d'objets de récupération, choix du nom, ... Le premier prix sera offert par la Ferme pour enfants.

Après la fête, chaque créateur sera libre de repartir avec son épouvantail ou de le léguer à la Ferme pour enfants qui se fera un honneur de le faire trôner sur l'une de ses parcelles...

Inscription par mail avant le 22 août : fermepourenfantsjette@yahoo.fr



Halloween au parc Garcet

Houuuuuuuu ! Houuuuuuuu ! Houuuuuuuu ! Creusez vos citrouilles, sortez vos déguisements et allumez vos lanternes... La fête d'Halloween s'invite à Jette, le samedi 31 octobre 2012, dans le parc Garcet. Animations de circonstance et gourmandises à la clé !



Tous les petits monstres qui le souhaitent pourront partir à l'assaut du parc Garcet, le 31 octobre, pour mériter les précieux bonbons de la traditionnelle fête d'Halloween. L'entrée est gratuite pour tous les petits jusqu'à 13h30 et les enfants déguisés.

Au détour des chemins, dans le parc Garcet, les participants et leurs familles rencontreront des sorcières et des fantômes et seront séduits par des animations mystérieuses. Voilà donc une balade semée de surprises, à l'issue de laquelle chaque enfant pourra échanger son ticket contre des bonbons.

L'animation d'Halloween à Jette est organisée par l'asbl « Promotion de Jette », avec le soutien de l'échevin de la Vie économique et des Animations.

Halloween au parc Garcet

31 octobre 2012 de 19 à 20h30

Pour les enfants jusqu'à 13h30 et les enfants déguisés

Participation gratuite

Commerce 2020

Trois séminaires pour optimaliser son commerce

Le programme Commerce 2020, créé avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et avec le partenariat d'Atrium, a pour objectif d'offrir aux commerçants bruxellois un ensemble d'instruments pour leur permettre un développement harmonieux et organisé de leur affaire. Ce programme organise prochainement trois séminaires gratuits qui vont dans ce sens.

17 septembre 2012

La réussite de l'entretien de vente : l'aboutissement de votre travail

Rien ne paraît plus spontané que ce qui est bien préparé. Un entretien de vente se doit donc d'être bien structuré et se compose de plusieurs étapes allant de l'écoute active à la conclusion de l'acte de vente. Des techniques peuvent vous aider à traiter les objections et à gérer des situations difficiles pour augmenter votre taux de réussite et satisfaire vos clients.

24 septembre 2012

La bonne gouvernance au niveau de la gestion des stocks, des achats et des déchets

La réalisation de l'inventaire des

stocks, les règles comptables y afférent, la TVA et les documents administratifs sont des éléments importants pour le financement du commerce et la perception du banquier quant à la bonne gestion de l'entreprise.

1^{er} octobre 2012

Le contrôle fiscal et sa préparation

Lors du contrôle fiscal, il est important de créer un bon climat. Le contrôleur sera plus en confiance s'il se trouve face à un entrepreneur maîtrisant les principes d'une bonne organisation comptable et fiscale. Parmi les thèmes abordés : l'annualité de l'impôt, le régime des dépenses admises, le crédit d'impôt et le concept de dirigeant d'entreprise à ne pas confondre avec l'entreprise.

Séminaires

17 septembre 2012 : La réussite de l'entretien de vente

24 septembre 2012 : Gestion des stocks, des achats et des déchets

1^{er} octobre 2012 : Le contrôle fiscal et sa préparation

De 19 à 22h

Agence Bruxelloise de l'Entreprise - Tour et Taxis
Avenue du Port 86c - 1000 Bruxelles

Gratuit

Informations et inscriptions : Atrium Jette – 02.422.31.14 ou 02.422.31.15 – cevrard@atrium.irisnet.be ou ascaillet@atrium.irisnet.be

Réaménagement de la place Reine Astrid Ateliers participatifs

La place Reine Astrid, populairement connue comme « le Miroir », est le cœur commercial de notre commune. Les commerces, les brasseries et le marché dominical attirent une clientèle fidèle. La région prévoit un réaménagement de la place, visant encore plus de convivialité et une meilleure mobilité.

Les habitants, chalandes et commerçants du quartier de Miroir peuvent exprimer leurs attentes vis-à-vis du réaménagement de la place commerciale

Durant le mois de septembre, les habitants, chalandes et commerçants du quartier du Miroir pourront exprimer leurs attentes vis-à-vis du réaménagement de la place Reine Astrid au cours d'ateliers participatifs, organisés par la commune, à l'initiative de l'échevin de la Vie économique et d'Atrium Jette. Le but de ces ateliers est de connaître les attentes des acteurs concernés par rapport au réaménagement de cette place commerciale. Deux ou trois soirées seront planifiées, en fonction du nombre d'intéressés, entre 19 et 21h, avec sandwiches et boissons offerts. Les dates et le lieu des ateliers seront communiqués aux participants après leur inscription.



Intéressé(e) ? Vous pouvez vous inscrire aux ateliers participatifs par mail (ascaillet@atrium.irisnet.be), par téléphone au 0484.97.78.97 ou par courrier (à envoyer chaussée de Wemmel 100). Veuillez indiquer votre nom et prénom, profession, date de naissance, adresse, numéro de téléphone et adresse mail.



Les brocantes à Jette

Quoi de plus agréable que de faire le tour des brocantes locales en flânant, à la recherche d'un gadget sympa ou d'une affaire en or ? A Jette, vous pouvez vous balader dans différentes brocantes, du mois d'avril au mois de septembre. Voici le programme des dernières brocantes jettoises de la saison.

16 septembre 2012

BROCANTE · DOPÉRÉ

Dans les rues Dopéré, Legrelle, Bogemans et Brunard et la chaussée de Wemmel (entre les rues Legrelle et Dopéré).

Inscriptions : 02.428.30.17
ou 0495.619.332

16 septembre 2012

BROCANTE · DIELEGHEM

Dans la chaussée de Dielegem et la rue Decrée.

Réservation d'emplacements :
02.479.35.65 ou 0475.60.78.63

22 septembre 2012

BROCANTE · VANDERBORGH

Dans la rue Vanderborgh.

Réservation d'emplacements :
0477.749.142



Tendres Caprices : un cadeau du ciel

Avec la bénédiction d'Atrium



En pénétrant dans Tendres Caprices, on est directement baigné dans un mélange d'odeurs diverses. Trente-six pour être précis ! C'est l'étendue de la gamme de bougies parfumées que le magasin propose. Mais rien n'empêche d'opter pour une bougie non parfumée. « Dans un restaurant, mieux vaut ne pas poser de bougies parfumées sur les tables », remarque la gérante Marie-Laure Vanhaelen, signalant ainsi directement que Tendres Caprices n'attire pas que des particuliers.

UN CAPRICE BIEN TENDRE

Marie-Laure était secrétaire de direction auparavant. Quand son employeur a fait faillite, elle a décidé d'en profiter pour réaliser son rêve en se lançant en tant qu'indépendante. « C'est clairement un caprice de ma part », concède-t-elle facilement. « Mais cela faisait déjà longtemps que j'envisageais d'être mon propre patron ». Et comme le mot « caprice » a une consonance quelque peu négative, elle a choisi l'enseigne « Tendres Caprices » pour orner son magasin de décoration d'intérieur. Son étalage flatte l'œil et, selon les produits, le nez : bougies – parfumées ou non – de toutes les formes (13 !) et de toutes les couleurs (13 !), bougeoirs en fer forgé ou en céramique, bâtons d'encens, diffuseurs de parfums, compositions de pots-pourris maison, statuettes artisanales, ...

Dans le cadre du projet OpenSoon, soutenant les jeunes entrepreneurs dans le lancement d'une affaire personnelle, Tendres Caprices a pu compter sur une contribution au niveau des coûts d'aménagement et sur un loyer réduit



La rue Gaston Biernaux n'est pas exactement située au cœur du fourmillant quartier commerçant de Jette. Un nouveau commerce s'y est pourtant installé depuis un an et demi : Tendres Caprices. Ce qui n'était au départ qu'une lubie pour Marie-Laure Vanhaelen – la jeune créatrice de ce magasin –, a entre-temps évolué en un concept qui semble séduire de plus en plus de monde : l'achat d'un cadeau original et unique de dernière minute ou non.



AVEC L'AIDE D'ATRIUM

C'est au mois de septembre, l'année dernière, que Marie-Laure trouve l'idée de son « concept store » : offrir des articles de décoration d'intérieur originaux et uniques à des clients particuliers et professionnels, aussi bien sur internet que dans un magasin, avec la livraison à domicile comme atout supplémentaire.

Atrium, l'agence de la Région de Bruxelles-Capitale qui stimule le développement commercial des quartiers et améliore le développement urbain, qui avait entendu parler de l'idée de Marie-Laure, a décidé de lui donner un coup de pouce. Dans le cadre du projet OpenSoon, soutenant les jeunes entrepreneurs dans le lancement d'une affaire personnelle, Tendres Caprices a pu compter sur une contribution au niveau des coûts d'aménagement et sur un loyer réduit. La condition pour obtenir ce soutien financier était de développer un projet suffisamment inventif, ce que Tendres Caprices faisait à 100 % selon Atrium.

PLACE DU MIROIR VERSUS RUE BIERNAUX

En ce qui concerne l'emplacement de son commerce, Marie-Laure sait pertinemment qu'elle jouirait d'une meilleure visibilité aux alentours de la place Reine Astrid. « Mais nous avons préféré jouer la carte de la sécurité et miser sur l'offre du magasin plutôt que payer un loyer six à sept fois plus élevé », avance la sympathique commerçante. « Nous disposons d'ailleurs d'un bel espace ici et, petit à petit, les gens trouvent leur route jusqu'à la rue Biernaux. Nous participons aussi à de nombreuses activités, comme la récente Fête des Voisins, et on nous retrouve également sur les réseaux sociaux en ligne tels que Facebook. »

Marie-Laure Vanhaelen se donne visiblement beaucoup de mal pour son affaire. « C'est un secteur en constante évolution », ajoute-t-elle. « L'offre des produits change à chaque saison et il y a constamment des nouveautés à découvrir. C'est pour cette raison que nous envoyons chaque mois une newsletter à nos clients avec les dernières sorties à découvrir en magasin ou sur notre site www.tendrescaprices.be. »

Cela semble évident : à partir d'aujourd'hui, plus question pour les Jettois de trouver encore une excuse pour oublier les anniversaires et les jours de fête...

Tendres Caprices – Rue Gaston Biernaux 26 – 02.420.66.69 – 0475.22.18.11 – info@tendrescaprices.be – www.tendrescaprices.be – ouvert le lundi de 14 à 18h et du mardi au samedi inclus de 10 à 18h

27 août 2012

136^{ème} marché annuel de Jette

Le lundi 27 août aura lieu le 136^{ème} marché annuel de Jette, à l'initiative de l'échevin de la Vie Economique et des Animations et de l'asbl « Commerce et Marché Annuel Jettois ».



On nous promet cette année encore une belle édition avec des centaines de maraîchers et brocanteurs qui feront valoir leurs marchandises, des dizaines d'animaux de la ferme qui seront primés par les jurys de différents concours et une large offre d'animations pour petits et grands.



Le marché jettois est l'un des plus grands de la région. Il accueille plusieurs milliers de visiteurs et offre largement de quoi satisfaire toutes les envies : des concerts du sud à la gigantesque kermesse, en passant par un spectaculaire feu d'artifice ou une énorme brocante.

Le week-end du marché annuel commence dès le jeudi 23 août, avec le **Concert Fleuri** organisé par Musica Cultura Jette et la Société Royale Philharmonique de Jette, dans l'Eglise Saint-Pierre, somptueusement décorée de fleurs. Vous pourrez d'ailleurs admirer gratuitement cette décoration florale du vendredi au lundi.

Vendredi, c'est l'ouverture officielle de la **grande kermesse** sur la place Cardinal Mercier. Le **festival de BD** prendra de nouveau place cette année le samedi, à l'ancienne demeure abbatiale de Dieleghem, en combinaison avec une exposition autour de Carpentier (Poje). Le samedi 25 août, les amateurs de musique ne seront pas en reste grâce aux sonorités du sud qui s'élèveront de la place Laneau avec **Cuba del Central** avec entre autres Contrabando et Expresion Latina. Les jeunes sportifs se rendront directement au stade communal pour participer au **tournoi de football** organisé pour les jeunes les samedi et dimanche. Le gros coup d'envoi de ce week-end de festivités sera donné le dimanche 26 août en soirée, à 21h30, avec le **grand feu d'artifice** musical dans le parc de la



Jeunesse. D'autres **animations** sympa se dérouleront dans la rue Lahaye, à hauteur du Gele Poraa : kicker géant, château gonflable, animations musicales, ...

Le dimanche auront lieu des **tournois de pétanque, de football et de tennis**.

Au programme du lundi 27 août : le **grand marché annuel**. Il est presque impossible de résumer une offre aussi grande. Les petits citadins pourront à nouveau découvrir les **animaux** de la ferme, chevaux et vaches, ou profiter de la kermesse. Ils auront également l'occasion de participer à la **brocante pour enfants** sur le parking du Delhaize. Les adultes pourront quant à eux chasser les bonnes affaires auprès des maraîchers ou sur la **grande brocante** étendue sur plusieurs rues. Sur la place Reine Astrid, se déroulera le **Spiegelfestival**, accueillant entre autres le Boogie Wonderband.

Le traditionnel **Joêrmettfestival**, dans le parc Garcet, assurera l'ambiance, avec notamment



Wendy Van Wanten, Niet Nagedacht, Nicole et Hugo, Bonanza's, Amazing Flowers, ... Dans le même parc, vous retrouverez le lundi le **Village associatif**, où les associations se présentent de manière active et souvent participative ainsi que le **concours canin**.

Cette année, une attention particulière a été accordée une fois de plus à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite afin qu'elles puissent, elles aussi, profiter pleinement du marché annuel et de ses diverses animations. Reste à espérer que le soleil sera de la partie pour nous permettre de profiter tous ensemble de ce chaleureux week-end de marché annuel.



Du 23 août au 27 août 2012

Un week-end du marché annuel jettois très animé

Du 23 au 27 août vous allez vous retrouver à nouveau dans une ambiance attractive au marché annuel. Un concert de fleurs, des tournois de sport, le festival BD et des concerts lors du lundi de grand marché pour couronner le tout. Découvrez les festivals à la page suivante. Mais ci-dessous découvrez déjà une vue d'ensemble de ce copieux programme. Soyez tous au rendez-vous pour ce 136^{ème} marché annuel.

JEUDI 23 AOUT 2012

CONCERT FLEURI

organisé par Musica Cultura Jette et la Société Royale Philharmonique de Jette
Eglise Saint-Pierre
Place Cardinal Mercier - 20h

VENDREDI 24 AOUT 2012

FLORALIA DE JETTE

en collaboration avec L'Union Royale des Fleuristes de Belgique
Eglise Saint-Pierre
Place Cardinal Mercier - 14h-24h

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA KERMESSE

Place Cardinal Mercier - 18h

SAMEDI 25 AOUT 2012

Strip-FESTIVAL-BD JETTE

Ancienne Demeure Abbatiale de Dieleghem
Rue Tiebackx 14 - 11h-18h

FLORALIA DE JETTE

en collaboration avec L'Union Royale des Fleuristes de Belgique
Eglise Saint-Pierre
Place Cardinal Mercier - 14h-24h

KERMESSE

Place Cardinal Mercier - 14h-24h

CUBA DEL CENTRAL

Place Laneau - 15h-01h

TOURNOIS SPORTIFS

(asbl Sport à Jette)

FOOTBALL POUR JEUNES
Stade communal - 9h-17h

DIMANCHE 26 AOUT 2012

FLORALIA DE JETTE

en collaboration avec L'Union Royale des Fleuristes de Belgique
Eglise Saint-Pierre
Place Card. Mercier - 14h-24h

KERMESSE

Place Cardinal Mercier - 14h-24h

TOURNOIS SPORTIFS

(asbl Sport à Jette)

PÉTANQUE
Boulodrome

Parc Garcet - 13h30-18h

FOOTBALL POUR JEUNES
Stade communal - 9h-17h

TENNIS

Chalet du tennis
Parc de la Jeunesse - 10h-20h

ANIMATIONS

De Gele Poraa
Kicker géant, château gonflable, animation musicale
Rue J. Lahaye 27 - 12h-22h

FEU

D'ARTIFICE

Parc de la Jeunesse - 21h30

LUNDI 27 AOUT 2012

KERMESSE

Place Cardinal Mercier - 10h-24h

MARCHÉ EN PLEIN AIR
dans le centre - 9h-19h

BROCANTE GÉANTE

Rues Van Bortonne - Werrie
- Gillebertus - Thomaes
- Van Huynegem et
Chaussée de Wemmel - 9h-18h

BROCANTE POUR ENFANTS

Parking Delhaize - 9h-18h

ANIMATIONS

De Gele Poraa - Château gonflable
Rue Lahaye 27 - 9h-22h

EXPOSITION D'ANIMAUX DE BASSE-COUR

Parc Garcet - 9h-14h

EXPOSITION CONCOURS D'ANIMAUX

Pour chevaux, poneys, bêtes à cornes, moutons, chèvres, ...
Avenue de Jette - 9h-13h

EXPOSITION DE VOITURES NEUVES

Place Reine Astrid - 9h-19h

FLORALIA DE JETTE

en collaboration avec L'Union Royale des Fleuristes de Belgique
Eglise Saint-Pierre

Place Cardinal Mercier - 9h-24h

CONCOURS POUR CHIENS

devant le chalet
Parc Garcet - 10h30

ANIMATIONS ET ATELIERS CULTURELS

organisés par le Centre Armillaire
Rue Lenoir - 9h-19h

VILLAGE DES ASSOCIATIONS

Parc Garcet - 11h

JOÛRMETFESTIVAL

parc Garcet - 14h-01h

SPIEGELFESTIVAL

Place Reine Astrid - 12h15-21h

ANIMATIONS DE RUE
TOUTE LA JOURNÉE



Les festivals du week-end

Cuba del Central

Samedi 25 août 2012
Place Laneau

15h

* Ketjes Musik Fabrik

18h

* Le Rythme des Fourmis

* La Sonora Cubana

* Contrabando

* Expresion Latina

* DJ Cisko

+ Tropical dancers,
Salsa music,

Caribbean cocktails, ...



Joêrmetfestival

Lundi 27 août 2012
Parc Garcet

14h-23h30

* Wendy Van Wanten

* Niet Nagedacht

* Nicole en Hugo

* Bonanza's

* Amazing Flowers

+ Village associatif
(de 11h à 14h)

Spiegelfestival

Lundi 27 août 2012

Place Reine Astrid

12h15-21h

* Grand Julot

* Kavadanse

* Nelson Novela

* Hip Hop Connection

* Boogie Wonderband

+ Animations de rue



Faites don de vos jouets, jeux ou petits bibelots Vente de jouets pour la bonne cause

Comme chaque année, dans la cadre du marché annuel de Jette, l'asbl Angkor-Aurore collecte des jouets, des jeux, du matériel de puériculture et des petits bibelots qu'elle vendra lors de la brocante du marché annuel du 27 août 2012 au profit des enfants cambodgiens qu'elle parraine.

Les 2 emplacements se trouveront dans le bas de la rue Werrie en face du bistrot le Wembley.

Les bibelots, les jouets et le matériel de puériculture doivent être propres et en bon état. Les jeux doivent être complets.

L'asbl se propose de venir retirer les objets chez vous quelques jours avant la brocante.

Pour plus d'infos sur l'asbl : www.angkor-aurore.org

Personne de contact : J.-L. Leutenez – tél.: 02.460.38.67 – gsm: 0472.97.03.17



25 août 2012

Strip-festival-BD avec Carpentier en invité d'honneur

Pour la quatrième année d'affilée, vous pourrez profiter durant le week-end du marché de Jette, du festival de BD. L'invité central de cette année est Louis-Michel Carpentier, le dessinateur de Poje. Le samedi 25 août, dans l'ancienne demeure abbatiale de Dieleghem (Rue Tiebackx 14), vous découvrirez une belle exposition de dessins autour de ce dessinateur de talent. Egalement au programme de ce festival : séances de dédicaces, bourse d'échange, expositions, collectors items, ...

Carpentier et son patron de bistrot

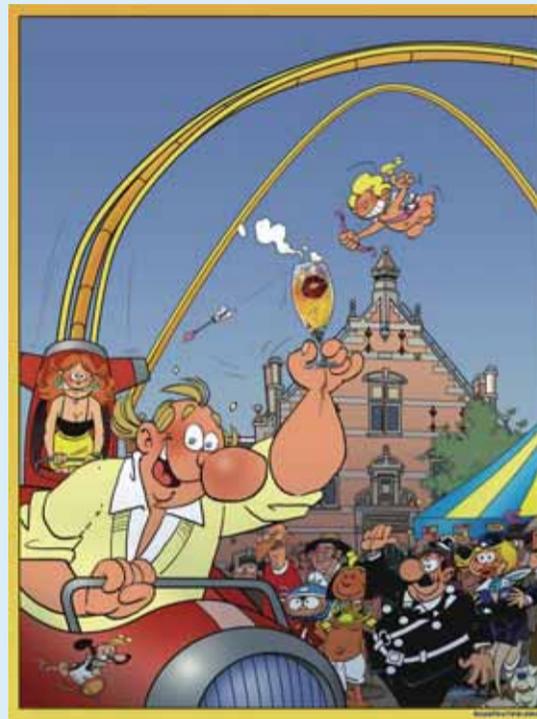
Après quatre ans d'académie de dessin à Bruxelles, Louis-Michel Carpentier est engagé comme dessinateur aux studios Belvision où il travaillera sur des dessins animés tels qu'Astérix, Tintin et Lucky Luke. La récession atteignant cette firme, il tente sa chance à partir de 1975 chez Casterman en adaptant en BD les romans de la comtesse de Ségur : une série de onze volumes à succès qui s'arrêtera en 1984. Parallèlement, il se tourne vers Raoul Cauvin pour créer en 1980 sa propre série, « Les Toyottes », dont cinq volumes sortiront de 1980 à 1982 chez Casterman, avant une ultime réapparition au Lombard en 1989.

Carpentier et Cauvin collaborent à quelques ouvrages publiés par Artiscopie et cherchent un thème qui ne risque pas de se démoder : les conversations de bistrot et la singulière faune qui hante ces tavernes. Les éditions des Archers publient les deux premiers tomes de leur « Année de la bière » en 1986 et 1987, avec traduction en une demi-douzaine de dialectes pour les assoiffés de province.

En 1989, ils poursuivent les aventures de leur tavernier préféré aux éditions Dupuis, sous le titre « Du côté de chez Poje ». Depuis, ils visitent ce sympathique bistrot tous les ans et en ramènent un nouveau volume où se glissent parfois des caricatures de leurs collègues et amis préférés (Malik, Kox, Walthéry, Jidéhem, etc.). Une version simultanée en bruxellois connaît un très grand succès dans la capitale belge.

Cette aventure incite néanmoins Louis-Michel Carpentier à lancer discrètement ses propres éditions Top-Game où il réalise de temps à autre des albums inclassables mais d'un humour néanmoins savoureux : la série du « Jour le plus con » ou les collectifs rassemblant tous ses copains dans l'illustration des « Chansons cochonnes » destinées à un public de connaisseurs avertis. L'entreprise familiale tourne rond et produit également d'ingénieux articles dérivés, tels que des jeux électroniques. Le fils de l'artiste, Laurent, s'est spécialisé dans la mise en couleurs, tant pour son père que pour un certain nombre de ses collègues.

Bon vivant, ne cherchant jamais à se prendre au sérieux, Carpentier a trouvé son créneau : tant que les hommes auront soif de bière et de convivialité, Poje ne manquera pas de clients !



Séances de dédicaces

Le samedi 25 août 2012, entre 11 et 18h, vous pourrez vous rendre à l'Abbaye de Dieleghem pour le Strip-festival-BD de Jette. Cette année encore, de nombreuses séances de dédicaces sont au programme :

(sous réserve) Louis-Michel Carpentier (Poje), François Walthéry (Natacha), Francis Carin (Victor Sackville), Daniel Desorgher (Jimmy Tousseul), Jean-Marc Stalner (Fabien M.), Bruno Di Sano (Sherlock Holmes), Malik (Cupidon), Nicolas Duchêne (Big K), Dino Attanasio (Spaghetti), Alain Audry (coloriste de Walthéry), Antonio Lapone (Rainy Day), Virginie Vertonghen (La Vavache), Marc Wasterlain (Jeannette Pointu), Bernard Swysen (Rouletabille), Bruno Gilson (Wichita), Tibo Bolssens (Jean-Michel Saive), De Marck (Stam en Pilou), Danny Verbiest (Samson en Gert),...

Collectors Items: Walthéry - 50 ans de BD

Ex-Libris en exclusivité: Walthéry, Paape, L.M. Carpentier, Attanasio, Studio Max,...

Strip-Festival-BD Jette
25 août 2012
De 11 à 18h
Ancienne demeure abbatiale
de Dieleghem
Rue Tiebackx 14

Le marché annuel de Jette accessible à tous

La commune de Jette s'engage cette année encore à rendre son marché annuel accessible aux personnes à mobilité réduite.



A l'initiative de l'échevine de l'Egalité des chances et de la Personne Handicapée et de l'échevin de la Vie économique, de nombreux aménagements seront à nouveau mis en place pour faciliter l'accès des personnes handicapées au marché annuel de Jette.

Aménagements spécifiques

A l'exception de la rue Léon Theodor, le parcours du marché annuel sera intégralement accessible et des places de parking seront réservées aux personnes munies d'une carte de stationnement pour handicapés. Des podiums spécifiques munis d'une rampe d'accès leur permettront de profiter des activités organisées place Reine Astrid (Spiegelfestival) et dans le Parc Garcet (Joêrmetfestival). Des aires de repos et des toilettes adaptées seront également mises à leur disposition.

Appel à bénévoles

Cette année, la commune a également prévu deux minibus pour faire le tour des homes et déposer leurs pensionnaires au cœur du marché. Nous avons besoin de vous pour accompagner les personnes à mobilité réduite ou les personnes handicapées, que ce soit pour pousser des chaises roulantes ou aider les personnes âgées à se déplacer. Si vous avez envie de prendre part à cette organisation, la commune lance dès à présent un appel à bénévoles.

Informations : service Egalité des chances – Laurence Berger – lberger@jette.irisnet.be – ou par téléphone au 02.422.31.26.

Michel Van Remoortel : le dessin comme exutoire

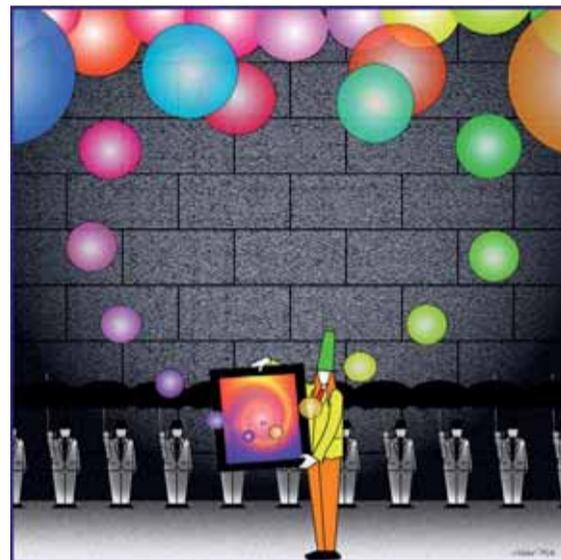
Illustrateur de presse de la Belgique au Japon



A 57 ans, Michel Van Remoortel exhibe un catalogue de plus de 1500 illustrations, dont un bon nombre a déjà été publié dans la presse. Né à Schaerbeek en 1955, le dessinateur est aujourd'hui installé à Jette et, après une pause de près de 20 ans, il cherche à refaire de cette passion son activité principale. Rencontre avec un homme qui laisse parler ses émotions et emplit ses dessins de la couleur qui manque à notre monde.



temps, j'ai suivi des formations et je dessine maintenant sur Photoshop. Toutes mes illustrations sont créées sur ordinateur. Bien sûr, je les dessine d'abord à main levée sur un carnet, à chaque fois qu'une idée me vient », explique-t-il. Aujourd'hui, l'artiste continue à produire une quarantaine de dessins par mois et les expose sur la toile, via différents sites ou par le biais de son blog. « Je publie mes dessins sur plusieurs portails en Belgique, en France ou ailleurs. Ils ont beaucoup de succès en Inde et en Russie notamment. L'envie de republier m'est venue comme ça, grâce à des commentaires de personnes que je ne connais pas et qui m'encouragent à m'y remettre ».



Après avoir étudié les Arts décoratifs à l'école Frans Fisher, Michel Van Remoortel s'inscrit à l'Académie de Dessin de Bruxelles et décroche rapidement ses premières publications dans l'hebdomadaire Pour. Le journal n'a pas sa langue en poche, ce qui plaît particulièrement à notre illustrateur : « Mes dessins dépendent beaucoup de mon humeur du jour, des retombées de la vie. C'est une sorte d'exutoire des choses qui m'ennuient ou me révoltent. Cela me permet de m'exprimer ».

« J'aime beaucoup Brel, Magritte, Folon... toute cette caste-là de surréalistes et de poètes bien belges ! Il y a tellement de calme et de sérénité dans leurs œuvres. »

DES INFLUENCES DIVERSES

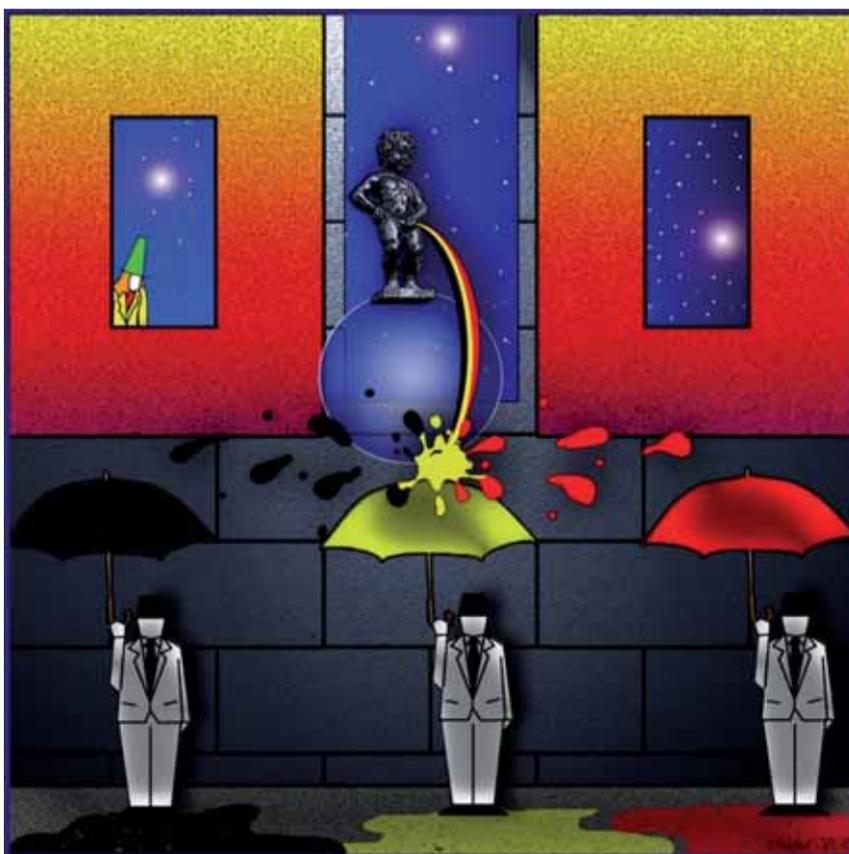
Pour autant qu'il s'en souvienne, c'est en regardant son parrain croquer un paysage d'hiver que Van Remoortel a eu envie de dessiner. Ayant développé son propre style, l'illustrateur ne se cache pas d'avoir eu plusieurs influences : « J'aime beaucoup Brel, Magritte, Folon... toute cette caste-là de surréalistes et de poètes bien belges ! Il y a tellement de calme et de sérénité dans leurs œuvres ». Des influences qui sont bien présentes dans les dessins colorés du Jettois.

PARCOURS DE VIE

Au fil de ses rencontres, Van Remoortel multiplie ses apparitions dans la presse et collabore entre autres avec Parce que (ndlr : magazine fondé par Jacques Schepmans, ancien directeur du Pourquoi pas) et avec le journal satirique Pan. Il est également publié dans le journal Le Soir (pages de jeux et supplément du samedi intitulé Le septième soir), réalise des affiches pour la Loterie Nationale luxembourgeoise et des dessins pour le magazine Klin Deuil. C'est également à cette période qu'il signe un contrat d'un an et demi avec le journal japonais Ashahi Evening News pour lequel il réalisera de très nombreuses illustrations.

UNE PASSION DE TOUS LES JOURS

S'il interrompt sa carrière dans l'illustration de presse pour des raisons familiales, Van Remoortel ne s'arrête pas pour autant de dessiner et ne se laisse pas dépasser par son temps. « A l'époque, je réalisais tous mes dessins à l'aérographe et au Rotring, mais entre-



Quand Brel ne s'invite pas directement sur la toile, ce sont de petits hommes à chapeau, qui ne sont pas sans rappeler ceux de Magritte. « Les personnages de mes dessins sont récurrents : il y a les bonshommes à chapeau noir, qui sont en quelque sorte les autres et un clown coloré qui symbolise mon égo, mes émotions », ajoute-t-il.

Plus qu'une simple passion, l'illustration est un véritable moyen d'expression pour Michel Van Remoortel. C'est sans doute pour cette raison qu'il aspire autant à retourner à la presse : « C'est un milieu concret, basé sur des faits. Via le dessin, on peut ajouter de la poésie dans ce concret, essayer d'atténuer les choses ou, au contraire, de les accentuer. J'aime pouvoir délivrer un certain message ».

Contact : Michel Van Remoortel
– 0483.58.22.24
– cochise101055@hotmail.com
– <http://michelvanremoortel.overblog.com>

Vive la rentrée chez Chippink !

Ateliers de peinture et stages de sculpture toute l'année

A partir de septembre 2012, Chippink organise, tous les mercredis et samedis, des ateliers de peinture et d'arts plastiques dans son centre d'accueil. Fidèle à la maxime de Max Ernt qui dit que « L'art est un jeu d'enfant », Chippink se veut un centre d'éducation globale centré sur l'art, la créativité, la responsabilité, l'autonomie, ... qui prône le développement des valeurs avec respect, tolérance et solidarité.

Ateliers de peinture et arts plastiques pour enfants (de 4 à 12 ans)

Grâce à des activités variées (peinture, découpage, dessin, bricolage, ...), vos enfants développeront leur dextérité manuelle, leur maîtrise du geste, leur créativité, leur occupation de l'espace, leur expérimentation et leur sens esthétique. Le tout, en français et néerlandais, pour favoriser l'initiation et la maîtrise de ces deux langues. En plus de d'utiliser l'art de la peinture pour aider vos enfants à grandir, Chippink utilise le recyclage artistique pour parler avec eux de l'environnement, du tri des déchets, de leur valeur potentielle, ... Observer, explorer et découvrir que tout peut être important pour créer et recréer.

A partir du 5 septembre, le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 10 à 12h

Tarifs annuels :

Pour l'un des deux jours : 175 euros par an



(assurance + matériel de base à disposition)

Pour le mercredi et le samedi : 325 euros par an (assurance + matériel de base à disposition)

Participation à un cours invité : 10 euros

Ateliers ouverts de peinture pour les adultes (à partir de 16 ans)

Envie de vous initier aux arts de la toile ou de parfaire votre coup de pinceau ? Inscrivez-vous aux ateliers de peinture pour adultes et ados de Chippink.

A partir du 5 septembre, le lundi de 19h à 21h

Tarif annuel : 190 euros (inscription + assurance + chevalet à disposition)

Participation à un cours invité : 10 euros

Infos & Inscriptions : www.chippink.com ou par mail à info@chippink.com.

A noter : les inscriptions sont possibles pendant toute l'année !

Contact : Chippink asbl – 02.888.63.02 – 0488.51.69.01 – Av. Carton de Wiart 74 (Belgica-Simonis).

« Jam à la jeugd »

Une jam-session pour tous

Les organisateurs du Jam in Jette ont lancé au mois de mai dernier un tout nouveau projet baptisé « Jam à la jeugd », une série de soirées jam-session ouvertes à tous, musiciens ou non. Ces soirées ont lieu chaque mois et la prochaine est prévue pour le samedi 8 septembre.

Depuis le mois de mai dernier, l'asbl Kwa! et la maison des jeunes De Branding proposent chaque mois une soirée « Jam à la jeugd ». L'occasion pour tous les amateurs de musique, musiciens ou non, de se rassembler sur la place Cardinal Mercier, munis de leurs instruments de musique, pour une jam-session.



Jam à la jeugd

Samedi 8 septembre 2012 à 19h

Place Cardinal Mercier, 25

Informations :
asbl.kwa.vzw@gmail.com -
debranding@yahoo.com

Les cours de danse reprennent chez Kwa!

Cette année encore, l'asbl Kwa! propose des cours de danse africaine pour tous. Ceux-ci seront donnés par Alioune Ba et animés par le groupe de percussions « Kwa!doyouplay? ». Les cours auront lieu les jeudis soirs de 19h à 20h, au Centre culturel de Jette (bd de Smet de Naeyer 145).



Vous avez envie de vous laisser emporter par les rythmes africains ? Inscrivez-vous !

Les cours reprennent le jeudi 6 septembre.

Renseignements et inscriptions :
Olivier Vanhamme –
asbl Kwa! –
0474.73.46.77 –
asbl.kwa.vzw@gmail.com

Jette Info n° 200

Informations utiles, activités pleines d'ambiance et événements historiques

Vous tenez dans vos mains le numéro 200 du Jette Info. 200 ! Cela signifie 200 journaux communaux remplis d'informations utiles à la vie des Jettois, d'activités pleines d'ambiance, de décisions et de projets, mais aussi d'événements communaux, historiques. Ce numéro particulier offre une belle occasion de refaire un tour d'horizon des 100 derniers numéros, un petit patchwork des numéros spéciaux qui ont marqué l'histoire récente de Jette Info.

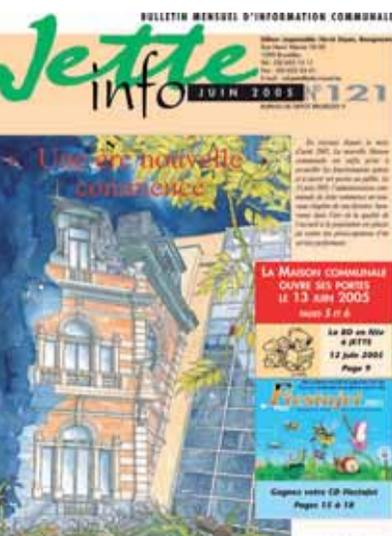
Parallèlement, nous lançons pour la troisième fois le concours photo : « Jette d'antan ». Ceux qui reconnaîtront les anciennes photos, gagneront le livret « Jette d'antan III » compilant des clichés en noir et blanc qui illustrent joliment le passé de notre commune. Vous n'avez pas gagné ? Qu'à cela ne tienne... Dès la fin octobre, vous pourrez vous procurer la troisième édition de ce livret auprès de l'administration communale. Tous les bénéfices de la vente iront à une bonne œuvre locale.

**N° 100
100 Jettois remarquables**

Le Jette Info paraît mensuellement depuis une dizaine d'années. Auparavant, il était bimestriel. Dans le numéro 100 les Jettois sont invités à élire le plus méritant parmi « 100 Jettois d'exceptions ». Les lecteurs votent en masse pour le peintre surréaliste René Magritte, pour le bourgmestre Jean-Louis Thys et pour le chanteur d'opéra José Van Dam.

**N° 119
Commémoration de la Deuxième Guerre mondiale**

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la commune édite un numéro spécial du Jette Info en avril 2005. Un dossier donne tous les détails sur les activités organisées pour célébrer cet anniversaire, mais c'est surtout l'occasion de braquer les projecteurs sur certains « héros inconnus », tels que Lucien Mangin qui fit partie de l'armée secrète et se battit ensuite côté à côté avec les Américains et qui parle toujours avec autant de passion de l'importance d'une Europe sans guerre, sans rationnement et sans angoisse constante. Ou encore John Albert Bove, qui se battit auprès de l'armée britannique pour libérer la Belgique. A Jette, il fit la connaissance de sa future épouse, Octavie Jacobs, la fille du restaurant « L'Ancienne Barrière ». Enfin, Augusta Chiwy est elle aussi mise sous les feux de la rampe, pour ses faits héroïques pendant la terrible guerre. En travailla comme bénévole en tant qu'infirmière pendant la Bataille des Ardennes et soigna les soldats américains et les citoyens belges au sein d'un service d'urgence, au péril de sa propre vie. Fin 2011, Augusta Chiwy a encore reçu une médaille de Chevalier de l'Ordre de la Couronne, alors qu'un ouvrage intitulé « De vergeten verpleegster. De onbekende heldin van Band of Brothers » (« L'infirmière oubliée. L'héroïne inconnue de Band of Brothers ») relatait l'exceptionnel récit de vie de cette infirmière belgo-congolaise.

**N° 121
Déménagement de l'administration**

Le 13 juin 2005, l'administration communale de Jette prend ses quartiers dans la nouvelle Maison communale, au numéro 100, chaussée de Wemmel. Dans le Jette Info 121, un dossier spécial est consacré à ce déménagement. « La combinaison de la beauté originale du bâtiment et d'un aménagement moderne et pratique garantissent un accueil convivial à la population. Les Jettois bénéficieront d'un service de qualité dans La Maison communale. Un service performant contribue à l'harmonie des bonnes relations entre l'administration communale et les habitants. »

Récemment, l'administration communale a connu un nouveau déménagement. Les services Cadre de vie ont déménagé vers le bâtiment Theodor 108.



N° 129 Premier parcours d'artistes

En mars 2006, c'est la première édition de l'Artiestenparcours d'Artistes. Dans le Jette Info, on peut lire : « Pendant le parcours d'artistes, faites connaissance avec plus de 50 artistes. Deux journées durant, les artistes jetteois ouvrent leur atelier ou leur habitation pour permettre aux visiteurs d'admirer leurs plus belles œuvres. D'autres artistes exposeront dans des familles d'accueil, au centre communautaire (GC) Essegem, à la bibliothèque, ... De plus, vous pourrez assister pendant le week-end à une série de représentations ». La philosophie de cette initiative n'a pas changé, mais le parcours a pris beaucoup d'ampleur ces dernières années. Aujourd'hui, lors de l'Artiestenparcours d'Artistes, vous pouvez découvrir des centaines d'artistes répartis sur tout le territoire de la commune. Presque toutes les formes d'art sont mises à l'honneur, de la photo à la peinture en passant par la sculpture, la confection de bijoux ou la mosaïque et le soufflage de verre, ... Mais le week-end est aussi bien fourni en animations, musique et même parcours culinaire.

N° 146 Développement durable

Une des plus grandes tendances des années 2000 est indubitablement le développement durable. Suite à l'augmentation de la population et à l'industrie grandissante, entre autres, les ressources naturelles et l'environnement se retrouvent en danger. Afin de les épargner pour les générations futures, le développement durable vise un équilibre idéal entre écologie, économie et intérêt social, avec pour but de garder une planète saine, des habitants en bonne santé et un écosystème qui fonctionne correctement. Dans le Jette Info d'octobre 2007, paraît un papier consacré au développement durable et aux investissements communaux en la matière, accompagné de quelques conseils à l'attention des Jetteois.



N° 162 Euthanasie

Le Jette Info ne se limite pas à relater les décisions administratives ou les activités sans engagement. En tant que journal communal d'information, il fournit également aux habitants des informations utiles sur des thèmes de société (sécurité routière, prévention suicide, logement, ...). Dans le numéro de mars 2009, il est question d'euthanasie. De plus en plus de personnes en phase terminale de maladie optent pour une fin supportable, via l'arrêt de traitement, les soins palliatifs ou l'euthanasie. Quelles sont vos possibilités si vous êtes confronté(e) à cette situation ? Que disent les textes légaux ? Comment exprimer votre désir si vous n'êtes plus en état de communiquer ? Des questions sur la possibilité d'une mort digne et douce auxquelles des réponses sont apportées dans ce dossier.

N° 199 Incendie de la salle Omnisports

La nuit du 14 juin 2012 constitue une triste page dans l'histoire du sport à Jette. La salle Omnisports, témoin de nombreuses heures de plaisir sportif, où de nombreux sportifs pouvaient exercer leur sport favori, a été complètement réduite en cendres par des flammes ravageuses. La superbe nouvelle salle, construite récemment pour répondre à la demande grandissante d'infrastructures sportives, est également détruite. Le Jette info 2012 du mois de juillet revient sur ce terrible événement de la vie sportive à Jette.



Grand concours photo

Gagnez le livret photo « Jette d'antan III » rempli de clichés anciens de Jette

A travers les années, notre commune a évolué, passant d'une commune rurale à une charmante banlieue de Bruxelles. Si ses monuments historiques témoignent de l'importance de Jette au travers de l'histoire - pensez à L'Abbaye de Dieleghem ou à la Villa Romaine - elle est aujourd'hui une commune moderne avec de nombreux espaces verts. L'histoire récente de Jette est racontée au travers des dizaines de photos anciennes qui ornent la troisième édition de « Jette d'antan ». A l'occasion du numéro 200 de Jette Info, vous pourrez tenter de gagner ce livret en participant à notre grand concours photo.

Pour fêter le 200^{ème} numéro de votre magazine d'information, l'administration communale édite une nouvelle version de « Jette d'antan ». Remplie de photos, elle montre à quoi ressemblait Jette il y a quelques dizaines d'années, quand les rues étaient encore couvertes de pavés, que le chapeau melon était populaire ou que les voitures étaient tirées par des chevaux.

Si vous parvenez à relier la bonne rue, le bon endroit ou le bon bâtiment à la photo correspondante, vous aurez peut-être la chance de gagner un de ces livrets.

Attention ! Il y a 15 réponses pour 10 photos, donc seulement 10 réponses correctes. La liste des gagnants sera publiée dans le Jette Info du mois de novembre et ils recevront le livret directement à leur adresse.

Vous n'avez pas gagné ? Ne vous en faites pas ! A partir de la fin du mois d'octobre, la troisième édition de « Jette d'antan » sera en vente à l'administration. Tous les bénéfices perçus seront reversés à une bonne œuvre locale. Après deux premières éditions à succès, ce troisième livret reprendra, en plus des photos publiées pour le concours ci-dessous, une quarantaine de belles images de routes anciennes, châteaux, plaines, ... En outre, vous y découvrirez une petite explication sur l'histoire de la commune, ainsi que des histoires et anecdotes racontées par de « vieux » Jettois.

ères éditions à succès, ce troisième livret reprendra, en plus des photos publiées pour le concours ci-dessous, une quarantaine de belles images de routes anciennes, châteaux, plaines, ... En outre, vous y découvrirez une petite explication sur l'histoire de la commune, ainsi que des histoires et anecdotes racontées par de « vieux » Jettois.

Comment participer ?

Reliez ci-dessous les bonnes photos aux bons lieux et complétez le bulletin de participation avec vos nom, prénom et adresse. A envoyer, avant le 15 octobre 2012, au service Communication – à l'attention de Tom Holderbeke – chaussée de Wemmel 100 – 1090 Jette.

Identifiez ces photos anciennes et vous gagnerez peut-être un livret de photos sur l'histoire de Jette



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10

Bulletin de réponse

Envoyez vos réponses, avant le 15 octobre 2012, au service Communication – à l'attention de Tom Holderbeke – Chaussée de Wemmel 100 – 1090 Jette.

La liste des gagnants sera publiée dans le Jette Info du mois de novembre et ils recevront le livret directement à leur adresse.

Nom

Prénom

Adresse

.....

Reliez la bonne rue, le bon endroit ou le bon bâtiment à la photo correspondante. Attention ! Il y a 15 réponses pour 10 photos, donc seulement 10 réponses correctes.

Photo 1

Photo 2

Photo 3

Photo 4

Photo 5

Photo 6

Photo 7

Photo 8

Photo 9

Photo 10

- A. Place Cardinal Mercier
- B. Collège Saint-Pierre
- C. Avenue du Sacré-Cœur
- D. Avenue Woeste
- E. Rue Van Bortonne
- F. Rue Theodor
- G. Rue Leopold Ier
- H. Place Laneau
- I. Avenue de Jette
- J. Boulevard de Smet de Naeyer
- K. Chalet du Laerbeek
- L. Avenue Broustin
- M. Rue Vandenschriek
- N. Rue Werrie
- O. Abbaye de Dieleghem